



LE CHASSEUR ARDENNAIS

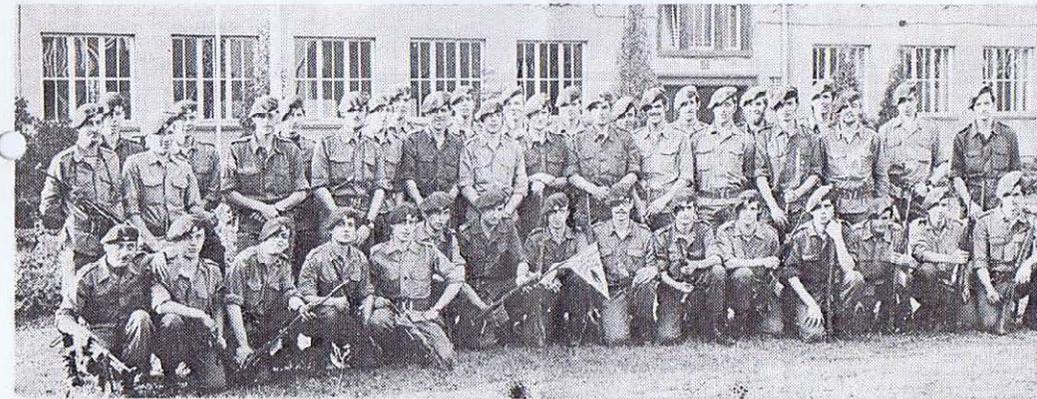


ORGANE TRIMESTRIEL DE LA
FRATERNELLE DES CHASSEURS ARDENNAIS

REDACTION
rue Gabrielle 59 - 1180 Bruxelles
TEL. 45 61 32

ADMINISTRATION ET PUBLICITE
avenue Em. Bossaert 38 - 1080 Bruxelles - TEL. 25 04 76
CCP 21 33 93 " LE CHASSEUR ARDENNAIS " 1080 BRUXELLES

Le 14e succès du 1 Ch. A. au Fusilier d'Assaut



Voici le peloton du 1^{er} Chasseurs Ardennais ayant remporté, pour la quatorzième fois, le Challenge du Fusilier d'Assaut qui se disputait au camp de Lagland, aux portes d'Arlon, ville-berceau et marraine du régiment.

(Cliché « L'Avonir du Luxembourg »)

SECTIONS REGIONALES

ARLON
C.C.P. 9808.49
Président :
Joseph SCHMITZ
Rue des Espagnols 5, 6700 Arlon
Tél. 063 / 239.83
Secrétaire :
Robert DEBIERE
Rue des Héros 64, 6700 Arlon
Tél. 063 / 221.78

Trésorier :
Fernand CROCHET
Rue de Bastogne 171, 6700 Arlon
Tél. Privé : 063 / 243.13
Bureau : 063 / 229.01

ATHUS - MESSANCY - AUBANGE
C.C.P. 7012.06
Président :
Léon SPOIDENNE
Rue du Panorama 7, 6790 Athus
Tél. 063 / 381.98
Secrétaire :
André PERIN
Rue de l'Athénée 6, 6790 Athus
Tél. 063 / 390.77

Trésorier :
Jean MARTIN
Rue des Acacias 3, 6790 Athus
Tél. 063 / 390.77

BASTOGNE - MARTELANGE - SIBRET
C.C.P. 2409.28
Président :
J. MAUS de ROLLEY
6653 Longchamps
Tél. 062 / 221.20
Secrétaire-Trésorier :
Victor LEFEBVRE
Rue de Neufchâteau 168,
6450 Bastogne
Tél. 062 / 213.64

BERTRIX
C.C.P. 3805.47
Président :
Edouard KLEIS
Grand-Place 22, 6800 Bertrix
Tél. 061 / 413.69
Secrétaire-Trésorier :
Emile COLSON
Grand-Place 31, 6800 Bertrix
Tél. 061 / 410.76

BRABANT
C.C.P. 3522.42
Président :
Jean GOFFART
Rue des Prés 5
6900 Saint-Hubert
Tél. 061 / 619.56
Secrétaire :
Roger REUMONT
Rue Elise 85, 1050 Bruxelles
Tél. 02 / 48.85.04

Trésorier :
Albert GUSTIN
Avenue de la Brabançonne 80 B
1040 Bruxelles
Tél. 02 / 35.84.05

EREZEE
C.C.P. 8188.71
Président :
Yvon LOMRE
Rue des Combattants, 5460 Erezée
Tél. 086 / 470.23
Secrétaire-Trésorier :
Joseph BAUDOIN
Rue de l'Ourthe 53,
5400 Marche-en-Famenne
Tél. 084 / 316.19

ETALLE
C.C.P. 8239.62
Président :
Gaston EPPE
6741 Vence
Secrétaire :
Léon POSTAL
6735 Fratin (Ste-Marie s. Semois)
Tél. 063 / 451.87
Trésorier :
R. CLAUSSE
6742 Chantemelle

FLORENVILLE
C.C.P. 8048.97
Président :
Roger FRANÇOIS, pharmacien
6820 Florenville
Tél. 061 / 310.44

Liste d'adresses des membres du conseil d'administration et des dirigeants des sections régionales

PRESIDENT D'HONNEUR :
Général-Major e.r. Lucien CHAMPION
Boulevard du Souverain 213 — 1160 Bruxelles

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRESIDENT NATIONAL et Rédaction du bulletin :
Albert HUBERT
Rue Gabrielle 59, 1180 Bruxelles
Tél. Privé : 02 / 45.61.32
Bureau : 02 / 19.44.50

VICE-PRESIDENTS NATIONAUX
Robert LEPAE
6741 Vence
Tél. 063 / 451.76
Joseph ANDRE
Brisy - 6673 Cherain
Tél. 080 / 173.73
Jean GOFFART
Rue des Prés 5
6900 Saint-Hubert
Tél. 061 / 619.56
René PIEDBCEUF
Rue des Rhioux 53
4220 Jemeppe-sur-Meuse
Tél. 04 / 33.54.89

SECRETARE NATIONAL :
Victor ROBERT
Drève des Elongs 26,
1630 Linkebeek
Tél. 02 / 58.26.08

SECRETARE NATIONAL-ADJOINT :
François GUIOT
Avenue de la Brabançonne 80 B,
1040 Bruxelles
Tél. (h. de bureau) :
02 / 34.93.00 - 34.94.00
Extensions 221 et 30
Privé : 02 / 34.15.98

TRESORIER NATIONAL :
Fernand CROCHET
Rue de Bastogne 171,
6700 Arlon
Tél. Privé : 063 / 243.13
Bureau : 063 / 229.01
C.C.P. de la Fraternelle : 3449.69

SECRETARE :
Joseph JACQUES
Route d'Orval 18,
6820 Florenville
Trésorier :
Marcel JACQUES
6820 Florenville
HOUFFALIZE
C.C.P. 7621.37
Président :
Joseph ANDRE
Brisy 6673 Cherain
Tél. 080 / 173.73

SECRETARE-Trésorier :
Joseph RICAILLE
Rue Villa Basse 28,
6660 Houffalize
Tél. 062 / 280.54

HUY
C.C.P. 7180.09
Président :
Emile ANSELME
Rue Sainte-Yvette 109, 5200 Huy
Tél. 085 / 125.43

SOMMAIRE

Pages	
3 - 4 - 5 - 6 . . .	La vie de la Fraternelle
7	Chronique des Anciens du 10e de Ligne
8 - 9	En mémoire du lieutenant général Descamps
10 - 11	3e Chasseurs Ardennais
12 - 13	1er Chasseurs Ardennais
14	Les droits des combattants
15	Le rappel du 2 Ch A
16	Bibliographie

SECTIONS REGIONALES

Secrétaire-Trésorier :
Albert DESSAMBRE
Rue Victor Martin 4, 5250 Anheih
Tél. 085 / 146.88

LIEGE - VERVIERS
C.C.P. 9004.16
Président :
René PIEDBCEUF
Rue des Rhioux 53,
4220 Jemeppe-sur-Meuse
Tél. 04 / 33.54.89

Secrétaire :
Jules BARLET
Quai de la Dérivation 43
4000 Liège
Tél. 04 / 43.34.79
Trésorier :
Eugène DEVOGHE
Quai de l'Ourthe 4
4000 Liège
Tél. 04 / 43.29.46

MARCHE-EN-FAMENNE
C.C.P. 3255.67
Président :
Désiré PIRLOT
Route de Hologne, 5436 Waha
Tél. 084 / 316.54

Secrétaire-Trésorier :
Alexis BAUDUIN
Rue de la Plovinette 11,
5400 Marche-en-Famenne
Tél. 084 / 316.78

NAMUR
C.C.P. 3640.57
Président :
Georges GILSOUL
Rue de Bruxelles 60
5000 Namur
Tél. 02/11.42.00 (heures de bureau)

Secrétaire-Trésorier :
Leopold MISSON
Rue de l'Eglise 6
5820 Spy
Tél. 07 / 78.57.60

NEUFCHATEAU - LIBRAMONT
C.C.P. 7151.93
Président :
Joseph MOUZON
Place Ch. Bergh 6, 6620 Neufchâteau
Tél. 061 / 273.13

Secrétaire-Trésorier :
Théo LEDENT
Rue Saint-Roch 5, Neuvillers
6603 Rocogne
Tél. 061 / 224.77

SAINT-HUBERT
C.C.P. 8001.73
Président :
Jean DOM
6924 Lorex-Arville
Tél. 061 / 610.67

Secrétaire-Trésorier :
Lucien SCHILTZ
Route de Poix 23
6900 Saint-Hubert
Tél. 061 / 611.32

VIELSALM
C.C.P. 8709.76
Président :
Roscius CATIN
Rue des Combattants 8, 6690 Vielsalm
Tél. 090 / 164.77

Secrétaire :
Joseph HAIDON
Rue Ruxhliel 15, 6688 Liernoux
Trésorier :
Emile GOOSSE
Avenue de la Salm 10, 6690 Vielsalm
Tél. 080 / 167.45

VIRTON
C.C.P. 7291.00
Président :
René AUTPHENNE
Champi 24, 6763 Dampicourt
Tél. 063 / 577.18
Secrétaire-Trésorier :
Paul TALBOT
Rue du 113e R.I.F. 114,
6758 Signeux-Bleid

Lecteurs et amis,
nous formons les vœux les plus chaleureux (on en a besoin)
pour votre bonheur en 1974.

COMMUNICATIONS DU PRESIDENT

Le Président national regrette très vivement de ne pouvoir vous livrer cette fois ses communications, et ce uniquement en raison du manque de place.

Il espère que vous lui fournirez les moyens de se rattraper au prochain numéro.

VIE DE LA FRATERNELLE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration s'est réuni à Libramont, le 24 novembre. Le nouveau président de la section de Neufchâteau-Librabant y a été congratulé.

Le trésorier national a donné connaissance des résultats financiers de l'exercice se terminant le 31 octobre, et qui s'est clôturé par un confortable boni. Les sections étaient toutes en règle, en matière de versements de cotisations; seule, une régularisation restait à faire.

Les prévisions budgétaires pour 1973-1974 ont été établies de telle manière que nous pourrions garantir, pour le bulletin, quatre numéros de seize pages. Il sera demandé à chaque section de verser, en supplément, 5 F par membre pour assurer le financement des opérations de saisie d'expédition des bandes, de la mise sous bandes, des timbres, etc.

Il sera proposé à l'assemblée générale de majorer la cotisation fédérale, à partir de 1975, et de la porter à 50 F, les sections demeurant libres de déterminer elles-mêmes le montant à réclamer aux membres.

L'avant-projet de programme du congrès national — qui se tiendra à Namur, le dimanche 28 avril — a été présenté. Il a été aussi question des manifestations à organiser à Arlon, le 15 septembre 1974, pour commémorer le quarantième anniversaire de la remise des drapeaux à nos régiments par le roi Léopold.

Le conseil d'administration s'est félicité du développement des ventes du drapeau ardennais, notamment aux administrations communales.

Divers problèmes administratifs ont encore été réglés. Le camarade L. Reumont, a été confirmé dans les fonctions de porte-drapeau national. Il pourra compter sur deux suppléants: les camarades Crombez et Sevrin.

Le conseil se réunira à nouveau, à Libramont, le 9 mars pour la séance préparatoire au congrès national.

Le plus jeune porte-drapeau



Ce grand garçon de deux ans porte fièrement déjà, et avec conviction, le drapeau (en réduction) de la Fraternelle. Il a nom Mathieu et est le second petit-fils du Président national.

SOUTIEN DU BULLETIN

★

Nous avons reçu, depuis la parution de notre dernier numéro :

— 1er Chasseurs Ardennais . . .	5.000 F
— Francis M. Debraux, Bruxelles major de réserve au 2 ChA . . .	2.000 F
— 2e Chasseurs Ardennais reconstitué	1.000 F
— Fraternelle 1914-1918 du 10e de Ligne	1.000 F
— Section de Houffalize	1.000 F
— M. et Madame Delvaux, Ottignies	500 F
— G. Neyens, Bruxelles	300 F
— Général e.r. Lucien Champion, Bruxelles	250 F
— H. Dubois, Bruxelles	250 F
— J. Lemaire, Mouscron	200 F
— W. Bidlot, Waremmes	100 F
— R. Depiesse, Bruxelles	100 F
— P. Eykmans, Bruxelles	100 F
— A. Gaspard, Bressoux	100 F
— A. Krutwig, Anvers (ancien du 10e de Ligne)	100 F
— R. Nelisse, Virton	100 F
— Y. Robert, Linkebeek	100 F
— R. André, Bruxelles	30 F
Total	12.230 F

Un chaleureux merci à tous!

Le Colonel DERILLE

Après une longue et fructueuse période de commandement, le colonel Derille a cédé la direction de l'Ecole d'Infanterie au colonel Melchior. La cérémonie de remise de commandement s'est déroulée à Arlon le 3 octobre.

Nous souhaitons la bienvenue au nouveau commandant de l'EI, et plein succès au colonel Derille dans sa nouvelle fonction d'attaché militaire près l'ambassade de Belgique à Bonn. Il est bien que ce soit un Béréet vert qui occupe ce poste.

Manifestations 1974

Bloquez dès maintenant les dates suivantes pour l'année 1974; il y en aura d'autres :

28 avril — Congrès national à NAMUR.

26 mai — Pèlerinage à COURTRAI et VINKT.

15 septembre — Commémoration à ARLON du 40^e anniversaire de la remise des drapeaux aux 1^{er}, 2^e et 3^e Chasseurs Ardennais, par S.M. le Roi Léopold.

DECES

Le général Coets, commandant le 4 Ch. A.

Nous avons appris le décès à Spa, le 14 novembre 1973, du général-major honoraire Georges Coets qui commandait, en 1940, le 4^e Chasseurs Ardennais. Nous présentons nos condoléances à sa famille.

Le colonel Albert Lemasson, ancien commandant du régiment Para-commando

Nous avons été fort peinés d'apprendre le décès, survenu le 12 octobre à Mont-sur-Meuse, à l'âge de 57 ans, du colonel Albert Lemasson. Ce dernier originaire du pays de Muno, appartenait au 20^e A en 1940. Rentré de captivité comme prisonnier de guerre, il milita dans la Résistance en Ardenne, puis fit carrière au régiment Para-commando dont il fut le commandant avant d'être mis à la retraite. Il résidait, depuis lors, à Belgrade-Namur.

Ses obsèques ont été célébrées en présence d'un grand nombre de personnalités parmi lesquelles les lieutenants généraux Roman et Vivario; les généraux Danloy, Delperdange, Ducamp et Gheysen; ses deux successeurs à la tête du régiment, les colonels BEM Segers et Rousseau; le colonel Herneupont, lui aussi ancien du 20^e A et commandant le Groupe territorial de Gendarmerie de la province de Namur; le major Humblot, commandant de province f.f.; les bourgmestres de Namur et de Belgrade, etc...

Nous renouvelons à Mme Lemasson et à ses enfants l'expression de nos bien vives condoléances.

DANS NOS SECTIONS

ARLON

RENOUVELLEMENT DU COMITE

La mort du président Raymond Reuter a été durement ressentie.

Doué d'une très grande distinction, il avait en même temps l'art de se faire l'ami de tous.

Durant toute son activité il avait été encouragé par son épouse qui reste une fidèle amie de la Fraternelle.

A l'invitation de la section, Mme Reuter nous a fait le grand honneur et le sensible plaisir d'accepter de faire partie du groupement à titre honorifique.

Avec elle, nous garderons pieusement le souvenir d'un homme de bien qui fut un grand « Bêret Vert ».

Notre ami Joseph Schmitz qui était vice-président a accepté de reprendre une très lourde succession.

Le nouveau président sera secondé par Albert Giot qui devient vice-président et se chargera spécialement de ce qui touche aux relations publiques, au recrutement éventuel et en général à la propagande.

Louis Reumont est proposé comme porte-drapeau fédéral cependant que Joseph Maquet portera l'étendard de la section.

Le Comité exécutif sera ainsi composé :
Président : Joseph Schmitz, 5 rue des Espagnols. Tél. (063) 23983.

Vice-Président : Albert Giot, 14 rue de Diekirch. Tél. (063) 21612.

Secrétaire : Robert Debrière, rue des Hétras. Tél. (063) 22178.

Trésorier : Fernand Crochet, 171 rue de Bastogne. Tél. (063) 24313.

ATHUS-MESSANCY-AUBANGE

ASSEMBLEE GENERALE

L'assemblée générale de la section est fixée au dimanche 3 mars 1974 à 10 h, en la salle des conférences de l'Hôtel de ville, rue Haute, à Athus.

DECES

Nous déplorons le décès de notre camarade Fernand Lhommel, ancien du 1^{er} Ch A, âgé de 61 ans et correspondant d'Athus de «L'Avenir du Luxembourg», ainsi que de notre membre protecteur, l'ingénieur Charles Donnay, 54 ans.

BASTOGNE-MARTELANGE-SIBRET

DECES

Le 1^{er} octobre, est décédé à Bourey, Albert Mathieu. C'est après une longue maladie que le défunt nous a quittés. La célébration eucharistique, suivie de l'inhumation, a eu lieu le 5 octobre. Une délégation, avec drapeau, a assisté aux funérailles.

Le 23 octobre mourait à Witry, un camarade chasseur ardennais, Jules Flamant. Membre de la Fraternelle depuis quelques mois, il fut conduit à sa dernière demeure par une foule nombreuse où l'on reconnaissait une forte délégation de bérêts verts accompagnés des drapeaux de Bastogne et de Martelange.

Aux veuves de ces deux disparus, la Fraternelle présente ses sincères condoléances.

Au cours de l'exercice 1973, dix des nôtres nous ont quittés.

Ce sont : Camille Wesel et Léon Laforge de Bastogne, Albert Poncelet de Longchamps, José Kimmes et Jean-Baptiste Schroeder de Martelange, Alphonse Tabard de Wardin, Firmin Conrad de Nives, Albert Mathieu de Longwilly, Maurice Flamant et Jules Flamant de Witry.

ON N'OUBLIE PAS...

- de porter son bérêt lors des funérailles d'un ancien;
- de joindre un timbre lors d'une demande de renseignements;
- d'avertir la section si on change de domicile;
- d'affranchir suffisamment la correspondance adressée à la section;
- de payer sa cotisation.

BERTRIX

LE 11 NOVEMBRE

La fête du Souvenir a été célébrée avec éclat à Bertrix, le 11 novembre, où notre président national était l'invité d'honneur de l'Union des groupements patriotiques.

Dès 9 h 45 avait lieu, à l'hôtel de ville, une manifestation au cours de laquelle le nouveau drapeau de la section de Bertrix fut remis par notre président, en présence des autorités locales et plus particulièrement du sénateur-bourgmestre M. Henri Cugnion. Des nouveaux emblèmes furent également déployés à l'Armée secrète et aux déportés.

Après la messe célébrée par le doyen Mawet, ancien Chasseur Ardennais, une cérémonie eut lieu au monument aux morts, au cours de laquelle le président des Chasseurs Ardennais prononça un discours. Ce fut notamment pour se féliciter de la ferveur patriotique que l'on constate, 55 ans encore après la fin de la Grande Guerre, sur nos hauts plateaux d'Ardenne; pour dire le respect que nous devons aux derniers anciens de 1914-1963 et pour se livrer, enfin, à un certain nombre de réflexions sur le patriotisme et le civisme, rappelant les paroles de Montherlant selon lesquelles le grand problème, pour les anciens combattants, est «de mettre les vertus de la guerre au service de la paix».

Pour terminer, l'orateur tint à souligner que ce serait un leurre, une désertion et une démission nationale que d'imaginer que nous pourrions remettre à d'autres le soin d'assurer notre propre défense; ce serait abdiquer notre indépendance et renoncer à tout véritable exercice de notre souveraineté. Ce serait poser ouvertement la question suivante : à quoi aurait donc servi le sacrifice de tous ceux-là qui sont tombés pour que le pays vive libre ?

Ensuite, eut lieu le traditionnel banquet des anciens combattants, fort animé comme il se doit.

BANQUET ANNUEL

Le banquet annuel de la section régionale de Bertrix de la Fraternelle aura lieu, en 1974, soit le 23 février, soit le 6 avril, en fonction de la disponibilité de

la salle de l'Athénée royal. Tous les membres seront prévenus par circulaire, dès que possible.

On souhaite beaucoup réunir la participation non seulement des Bertrigeois, mais aussi des Chasseurs des sous-sections de Bouillon, Paliscul et Saint-Médard. Déjà, la nouvelle sous-section d'Ochamps a annoncé qu'elle serait là, au grand complet.

BRABANT

BAL DE LA HURE

«La section du Brabant a le plaisir de vous annoncer son «Grand Bal de la Hure» le samedi 2 mars 1974 à 20 h 30, dans les salons du Club Prince Baudouin, place Dailly, 1030 Bruxelles.

La réservation des places est gratuite; les cartes d'entrée peuvent être obtenues moyennant versement de 75 francs au C.C.P. 20 56 95 de M. Maurice HUPPERT, rue Valduc 59, 1160 Bruxelles.

Le coût de la publicité que vous voudriez faire insérer dans notre programme est de 250 F pour le 1/4 de page, 400 F pour 1/2 page et 750 F pour la page entière.

Votre participation, même symbolique, nous permettra d'aider les plus défavorisés parmi les nôtres».

NAISSANCE

«Le colonel hre Jean Bogniet et Madame ont la joie d'annoncer qu'ils sont arrière grands-parents pour la seconde fois.

Le 1-12-73, en effet, est né Emmanuel Decoster, 2^e enfant de leur petite fille Geneviève Van Dessel. Le garçon et la maman se portent bien».

Félicitations et vœux.

ETALLE

ASSEMBLEE GENERALE

Le président Eppe étant toujours indisponible, à la suite de la sérieuse opération qu'il a dû subir à un œil et qui doit être suivie d'une autre, l'assemblée générale de la section s'est tenue à Bellefontaine, sous la direction du président l'honneur, Robert Lepage, premier vice-président national.

Les rapports traditionnels du secrétaire Léon Postal et du trésorier René Claussse furent très applaudis, de même que l'exposé des activités d'une section très vivante par le président de la réunion.

HOUFFALIZE

COTISATIONS

Nos délégués sont occupés à les percevoir dans leur région. A ceux de nos membres qui ont l'habitude d'effectuer leur versement à notre C.C.P., nous saurions gré de s'en acquitter au plus tôt. Pour rappel, notre numéro de C.C.P. est le 7621.37, Fraternelle des Chasseurs Ardennais, à 6660 Houffalize. Quant à ceux qui attendent que nous leur envoyions une quittance postale pour se mettre en règle, nous leur demandons, au cas où ils ne sont jamais chez eux lors du passage du facteur, de donner leurs instructions pour que la quittance soit honorée à sa première présentation qui aura lieu dans les prochains jours.

Etant donné le renchérissement du

coût de la vie, nous insistons auprès de tous nos membres afin qu'ils majorent leur cotisation selon leurs possibilités.

D'avance nous les remercions.

DECES

Avant que ne se termine l'exercice de 1973, nous avons encore eu à déplorer cinq décès, ce qui porte à 27 le nombre (connu) de ceux qui nous ont quittés durant cette période. Il s'agit des camarades : Joseph Georges, de Redu; Albert Pirotte, de Houffalize; Albert Clause, de Gouvy; Emile Fonck, de Rochefort; Désiré Rouard, de Ciney.

Depuis lors, le nouvel exercice a peine commencé, trois autres noms sont venus s'ajouter aux précédents : Charles Hourgari, de Natoye; Albert Lequeux, de Eailliamont et Albert Guerenne, de Hay-la-Vielle.

Aux familles éplorées nous réitérons nos fraternelles condoléances.

HYMENEES

Nous avons apprécié la célébration des mariages suivants :

— Mlle Marie-Paule Leonard (fille de notre délégué Henri Leonard), de Forrières, et M. Francis Degive (fils de M. Albert Degive), de Maissin;

— Mlle Danielle Leclerc (fille de notre délégué René Leclerc), de Chanly, et M. Jean-Claude Maqua (fils de M. Elie Maqua), de Corbion;

— M. André-Marie Hubin (fils de notre délégué Joseph Hubin), de Dinant, et Mlle Anita De Bock, également de Dinant;

— Mlle Marie-Claire Thomas (fille de M. Henri Thomas), de Forrières et M. Patric Sudart;

— M. Christian Gruslin (fils de M. Léon Gruslin), de Forrières et Mlle Marie-Françoise Petit, de Aye;

— Mlle Jocelyne Miliche (fille de notre délégué Eudore Miliche), de Sommerain, et M. Noël Lejeune, de Compenne;

— M. José Paquin (fils de M. Arsène Paquin), de Maissin, et Mlle Monique Derroite, de La Roche.

Sincères félicitations et meilleurs vœux de bonheur.

HUY

LE 2^e SOUPER DES RETROUVAILLES

Vingt octobre 1973. une date à retenir ! Elle fut retenue !

Peu de jours après l'envoi (tardif) de nos circulaires, la boîte aux lettres devenait exigüe tant les inscriptions affluaient.

Nous étions 75 en février.

Nous étions 95 en octobre.

Nous devions être 104 ! Quelques défections de dernière minute pour maladie, service. C'est ainsi que Messieurs les Bourgmestres Chasseurs Ardennais Lecoq de Huy et Thibaut de Tibange ont dû, à regret, renoncer, étant retenus par des impératifs de leur charge majeure. Et aussi, avec beaucoup d'amertume, Monsieur F. Barbaile bourgmestre d'Antheit et son fidèle premier échevin M. R. Kinet.

Notre président national, malgré son don d'ubiquité, s'avouait, dès le 16 octobre, navré de ne pouvoir être parmi nous. Quel dommage, Monsieur le Président ! Dès 19 heures, nos invités tout guilletrés se présentaient dans les magnifiques locaux de l'école professionnelle pour jeu-

ner filles, avenue Delchambre à Huy, retenus depuis avril, et décorés pour la circonstance de notre drapeau, de deux drapeaux de l'Ardenne et de belles heures ciselées.

Le bar fonctionnait, la musique jouait, des airs d'autrefois et l'ambiance fut immédiatement «confortable». Tous les amis se retrouvaient; partout, des sourires, des tapes dans le dos, des mains secouées, des accolades émus.

Entendu : «Tu te souviens en '37 à nous étions tous les deux...» chut, soyons discrets. Et le temps passe vite lorsqu'on est de ceux.

A 20 h 40, nous passons à table. Déjà crient «ceux» du bar... Ouf ! soupirèrent les ventres creux.

Au nom du Comité (des tellement de Michel A. Dessambre, S. Toussaint, Edouard, G. Jorès), le Président souhaita à chacun la bienvenue et le plus cordial merci de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais, section de Huy.

Un merci spécial fut adressé aux autorités suivantes :

— M. Rouché, président du Comité de Coordination des Groupements patriotiques qui, malgré son grand âge... à toujours 20 ans,

— M. le député Charpentier,

— M. Beaumont, bourgmestre de Flonville,

— Maître Dantinne, président du Comité des Tombes françaises,

— au colonel et à Mme Moïny,

— à M. Godfried, secrétaire de l'AS, venu spécialement de Liège,

— à nos amis d'Andenne venus en force comme d'habitude,

— et aussi, oyez compères, à M. Gilsoul, président de la section de Namur et à son secrétaire, M. Misson, venant de Spy. Il faut le faire !!

Merci, Amis !
La région de Huy à la réputation de posséder les plus jolies filles du pays, c'est connu !

Aussi, pour... pallier à ce danger, Mme Gilsoul et Misson avaient-elles insisté pour accompagner leur mari respectif. Elles reviennent, on-elles promises.

Des Chasseurs ardennais d'avant 40, d'après 40, il y en eut de très nombreux et des amis de tous ceux-ci encore davantage.

Si les «Anciens» étaient nombreux, leur nombre est insuffisant encore, et tous ces absents ne peuvent que regretter car cette soirée fut du tonnerre.

Sérieusement devenus vieux, pantalon flardé, sèches ? Nous ne pouvons croire.

Regardez votre fier bérêt, vous y retrouverez vos vingt ans, votre dynamisme, votre esprit «Chasseur Ardennais» et vous «participerez» à nouveau à cultiver avec nous cette fleur rare.

Le souper des Retrouvailles ? Un régime tout simplement. Notre maître-queux, M. Wuestenberghs, s'était dévoué, dépassé et nous nous en sommes pourléché les babines longtemps dans la soirée.

Au cours du repas, il y eut une torbeola... presque gratuite... qui obtint un succès fou, fou, fou tant par la qualité la valeur ou l'originalité des lots.

Et la prochaine fois... venez voir !!

N'attends pas à demain... pour payer la cotisation 1974

On dansa, ou tourna, on valsa et dans les rondes on vit s'embrasser, à genoux sur la piste... Blondinée et Député, Miss Sauer et Secrétaire, Gros Michel et Jeune Belle: c'était charmant, franc, amical.

Il fallut trois heures de la nuit pour que l'ambiance et le rythme se calmèrent et que... les guerriers penent au repos.

La prochaine fois ? 1974 !!
Nous avons des projets, de l'inédit !
Qu'on se le dise !!!

COMITE

Le camarade Albert Dessambre cumule désormais les fonctions de secrétaire et de trésorier. Lui est adjoint, le dévoué porte-drapeau, Edouard Michel, domicilié 8-10, rue Arthur Galland, 5203 Wanze.

LIEGE-VERVIERS

DECES

La presse nous a appris le décès, survenu à Liège le 5 décembre, de notre camarade Fernand Mignolet qui demeurait à Oleye-Waremme et appartenait, en 1940, en tant que lieutenant de réserve, à l'Etat-major du 5e Chasseurs Ardennais. Fernand Mignolet était ingénieur agronome, président national de la Confédération des Betteraviers belges, et administrateur de l'Institut belge pour l'amélioration de la Betterave.

Nous présentons à Mme Mignolet et à ses enfants nos sentiments de vive sympathie.

NAMUR

PREPARATION DU CONGRES NATIONAL

Une importante réunion du comité élargi s'est tenue, le 17 novembre, en présence du président national et du major Humblet, commandant de province f.f. On y a discuté, de façon approfondie du programme du congrès national 1974 qui aura lieu à Namur, le dimanche 28 avril. Les grandes lignes de celui-ci ont, d'ores et déjà, été arrêtées.

NEUFCHATEAU-LIBRAMONT

UN NOUVEAU COMITE

A la suite du décès d'Albert Balbeur et du retrait de deux autres membres du comité, la section de Neufchâteau-Librumont, réunie en assemblée générale le 16 octobre, en présence du premier vice-président national Robert Lepage, s'est choisi un nouveau comité dont voici la composition :

Président :

Joseph Mouzon, place Ch. Bergh 6, 6620 Neufchâteau - tél. 061/273.13;

Vice-président :

René Poirrier, Chevigny, 6601 Sainte-Marie - tél. 061/226.16;

Secrétaire-trésorier :

Théo Ledent, rue Saint-Roch 5, Recogne, 6003 Neuvillers tél. 061/224.77.

Secrétaire-trésorier adjoint :

Raymond Martin 6737 Léglise - tél. 063/431.81.

Font également partie du comité tous les délégués locaux.

DEUX DECES

Le 23 octobre, a été inhumé à Hamipré notre camarade Gilbert Winand, qui était délégué communal de la Fraternelle.

D'autre part, est décédé à Nivelet (Assemois), le 6 décembre, Albert Roblain qui fut longtemps le porte-drapeau de la section. Tout le monde se rappelle son visage raviné de vieux Ardennais authentique. Son état de santé l'avait obligé, depuis plusieurs années, à renoncer à ses fonctions, et il y fut remplacé par son cousin, Alexis Roblain, de Maisoncelle-Ebly.

Nos bien vives condoléances aux familles éprouvées.

VIRTON

HOMMAGE AU DEPUTE-MAIRE MICHEL

Le dimanche 28 octobre, une délégation de la Fraternelle, comprenant le président Authienne et les camarades Grévisse et Bonblad, a été reçue par le député-maire de Virton Joseph Michel. Elle lui a remis, au nom du président national, la plaquette d'honneur de la Fraternelle, et aussi le béret vert qui lui avait été promis récemment, quand il fut nommé membre d'honneur de la section.

Les missions de l'Armée belge dans le cadre d'une défense européenne

Le Général Champion a donné récemment, à Bruxelles, une conférence au cours de laquelle il a procédé à une analyse des missions qui devraient s'imposer, pour notre Armée, dans le cadre d'une défense européenne.

Après avoir stigmatisé le «civisme d'abandon» de nos concitoyens et de leurs dirigeants en matière de défense, notre président d'honneur a traité des facteurs de décision, tant à l'égard d'un système d'alliance qu'en considération du pays lui-même.

En ce qui concerne les missions de nos trois Forces, et plus particulièrement de la Force terrestre, voici la synthèse de ce que pense le général Champion :

— que l'importance quantitative et qualitative de notre «force d'intervention» (unités «affectées») tient essentiellement à un concept stratégique d'alliance, et que sa structure actuelle ne répond plus ni à notre capacité de participation objectivement évaluée, ni aux nécessités de pouvoir «durer» dans des opérations de type «conventionnel» sans que ce soit l'Alliance qui doive — le cas échéant — prendre l'initiative d'un premier degré d'escalade nucléaire;

— que l'ensemble de nos unités terrestres autres que les engins sol-air pourrait être ramené dans des garnisons du royaume, SAUF les unités de couverture, la participation de notre force terrestre à cette mission devant être ORGANIQUE (et non tirée de la substance des brigades ou des divisions) en fonction même de l'importance de la mission :

— importance politique (en ce qu'elle marque notre attachement à un concept stratégique d'alliance jusqu'en ses implications les plus «avancées»);

— importance militaire (pour les conditions de mise en place d'un corps de bataille, et pour la couverture de plans de mobilisation adaptés à la nécessité de «durer» en opérations conventionnelles);

— que les organes de commandement opérationnel maintenant établis en chaînes exclusives (en tout cas pour la «force d'intervention») pourraient être «réintégrés» à certains commandements territoriaux, qui y retrouveraient l'importance fonctionnelle qu'ils ont malheureusement perdue et que justifiait cependant leur statut ainsi que la nécessité de leur rôle de liaison et de coordination avec l'autorité civile en matière de mobilisation éventuelle;

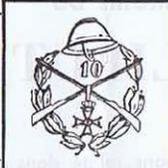
— que les missions «de l'intérieur» DOIVENT être garanties par un gouvernement conscient de ce que la fonction de défense reste une des fonctions majeures de l'exécutif d'un Etat.

Mais hélas ! en ce qui concerne la Force terrestre tout au moins, il semble que, dans ce pays, ce soit sa disparition à terme que l'on vise, sans considération des missions dont, en 1967-1968, l'autorité politique a refusé qu'elles puissent être analysées en comité ministériel de défense, pour cette raison (d'ordre exclusivement intérieur et «électoral») qu'il n'apparaîtrait sans doute pas possible de pouvoir autrement renoncer au service de milice en Belgique.

LIONS ET SANGLIERS

Une dépêche de presse nous a appris que l'administration communale d'Anvers venait de commander trois cents drapeaux au lion de Flandre, c'est-à-dire fond jaune d'or, corps du lion en noir avec langue et griffes rouges.

Qu'attendent nos administrations communales pour, à leur tour, arborer toutes notre drapeau ardennais ? Il n'a aucun caractère contestataire ou anti-national, ce qui n'est pas toujours le cas pour tous les drapeaux régionaux. Qu'on nous entende bien : nous acceptons ces drapeaux régionaux, pour autant qu'ils laissent la préférence, à leur côté, au drapeau national.

<p>1914 - 1918</p> <h2 style="margin: 0;">FRATERNELLE</h2> <p style="margin: 0;">des</p> <h3 style="margin: 0;">Anciens Combattants du 10^e de Ligne</h3> <p style="margin: 0;">NAMUR - TERMONDE - YSER - EESSEN - CORTEMARCK</p>		<p>1914 - 1918</p> <h2 style="margin: 0;">VERBROEDERING</h2> <p style="margin: 0;">der</p> <h3 style="margin: 0;">Oud-Strijders van het 10^e Linie</h3> <p style="margin: 0;">NAMEN - DENDERMONDE - IJZER - EESSEN - KORTEMARK</p>
<p>Président - Voorzitter</p> <p>C. BEKE J. Van Arteveldeplein, 69 9000 Gent Tél. (09) 25.40.92</p>		<p>Secrétaire/Trésorier Secretaris/Schatbewaarder</p> <p>FRANS ARIAS Av. de Limburg Stirum, 170 1810 Wemmel Tél. (02) 75.13.43</p>

LE BILLET DU PRÉSIDENT

A vous, Chers Camarades du 10^e, à vos épouses, à vos familles;

A vous, Mesdames, veuves de nos chers disparus;

A vous, Chers Chasseurs Ardennais, déjà Anciens ou encore sous les armes, dignes compagnons des vieux de l'Yser;

La Fraternelle du 10^e Régiment de Ligne et son Président adressent leurs bons vœux pour un Joyeux Noël, ainsi que leurs souhaits très sincères pour la nouvelle année. Que celle-ci vous soit favorable dans l'accomplissement de vos plus chers désirs.

Je profite de ce billet pour féliciter le camarade PEIFFER qui veut bien assumer les fonctions de président de la section d'Arion en remplacement de notre cher SAINT-MAUX dont l'état de santé laisse beaucoup à désirer, ces derniers temps. Et ici, je ne puis passer sous silence le grand dévouement de Mme Saint-Maux qui, en de nombreuses occasions, seconda son époux dans ses multiples tâches. Qu'elle veuille bien trouver ici, avec tous nos remerciements, l'expression de notre profonde gratitude.

Puissent ces quelques mots trouver aussi un écho chaleureux dans le cœur de nos chers malades. Qu'ils puissent aider à soutenir leur courage et leur garder intact le bon moral qui fut toujours pour chacun de nous la qualité première. En écrivant ces mots, je pense tout particulièrement à notre ami KRUTWIG, président de la section d'Anvers (par ailleurs très bien secondé par son camarade JUUL). Espérons qu'au premier soleil de printemps il recouvrera toute sa vigueur d'antan et rejoindra à nouveau les rangs suivis, voire précédés, par les SAINT-MAUX, WILLEMS et autres DE VOLDER.

Que ce soit sur cette note pleine d'espoir que se termine ce billet. Je m'en voudrais toutefois de ne pas vous communiquer les quelques vers ci-après qui m'ont été envoyés par notre camarade BLANCHE et qui, je présume, chatouilleront agréablement voire fier de vieux chevrons du 10^e :

Il est un Régiment qui, de Namur à l'Yser,
En chaque circonstance, a su se montrer digne.
Ah ! ce Régiment-là on peut en être fier,
Et nous te saluons, vieux DIXIEME de Ligne !

Après chaque combat s'éclaircissaient tes rangs
De nombreux disparus. C'est un honneur insigne
D'avoir eu pour amis, des gens dans les vingt ans
Tombés sous le drapeau du DIXIEME de Ligne.

Hélas ! le poids des ans fait que bien des lignards
Ne sont plus parmi nous. Mais vive leur consigne
De toujours porter haut leur glorieux étendard
Il ne doit pas mourir, NOTRE DIXIEME de Ligne.

HET BRIEFJE VAN DE VOORZITTER

Aan U, Makkers van 't 10de, aan Uw echtgenotes en families;

Aan U, Dames Weduwen van onze betreunde Makkers;

Aan U, Beste Ardense Jagers, Oud-Wapenbroeders en aan hen die nog steeds onder de wapens dienen; wenst de Verbroedering van 't 10de, alsmede haar Voorzitter, een vrolijk Kerstfeest gepaard met een gelukkig en voorspoedig Nieuwjaar. Mocht dit laatste vervullen alles wat U enigszins verlangen kan.

Verder maak ik gebruik van dit briefje om makker PEIFFER te feliciteren voor de goede wil die hem bezielde bij het overnemen van het voorzitterschap van de Sectie Aarlen, in vervanging van onze zo trouwe makker SAINT-MAUX, waarvan de gezondheidstoestand veel te wensen laat. Met een onverpoosde verknochtheid werd hij ook bijgestaan, in 't vervullen van zijn taak, door Mevrouw Saint-Maux, zijn waarde echtgenote.

U weze hier, Waarde Mevrouw, in naam der Verbroedering, van harte bedankt.

Mochten deze woorden eveneens dienen om de moed aan te wakkeren en het moreel, onze eerste kwaliteit, op te beuren van onze zieke makkers. En hier denk ik voornamelijk aan onze trouwe vriend KRUTWIG, voorzitter van Sectie Antwerpen (goed bijgestaan door zijn toegenegen makker JUUL). Mocht hij weldra zijn volle krachten van weleer terugvinden om zodoende samen met SAINT-MAUX, WILLEMS en andere DE VOLDERS zijn plaats in onze gelederen terug in te nemen.

Het weze dan met deze hoopvolle woorden dat dit briefje zijn einde vinde.

Als post-scriptum wil ik niet nalaten U een gedichtje, 't 10de Linie ter ere en opgesteld door makker BLANCHE, mede te delen. Het zal wel, denk ik, uw fierheid van oudgediende van ons Regiment, aangenaam sieren. Vrije vertaling :

Er is een Regiment dat van Namen tot de IJzer
Zich overal en in ieder omstandigheid
Waardig heeft getoond. Zijn naam, 10de Linie.

Na ieder gevecht dunden erg zijn rangen
En 't is een voortreffelijke eer
Als Vrienden al die helden te mogen begroeten
Al die Helden van 't 10de Linie.

Helaas, het gewicht der jaren heeft menigeen
Onzer Wapenbroeders nêrgevevd. Maar niettegenstaande
Blijft zijn vlag hoogtij vieren
De onsterfelijke vlag van het onsterfelijk 10de Linie.



RETOUR AUX CHEVAUX SANS VAPEUR

Tout dernièrement, un chroniqueur du « Pourquoi Pas ? » a prôné le retour aux troupes montées, c'est-à-dire à une cavalerie très moderne, car il paraît que dans le passé, on s'est très mal servi des chevaux. Avec ces derniers, plus besoin d'essence, sauvegarde de l'environnement : voilà ce qu'il faudrait pour la brigade qu'on médite d'installer en Ardenne.

Peut-être, ce texte était-il un simple morceau d'humour ? Il faut d'ailleurs faire remarquer que les chevaux, il leur faut quand même de l'eau qui devient rare, et du piquet, ce qui commence à se faire aussi rare que les produits pétroliers.

Pour notre part, nous aurions une autre suggestion à faire : c'est la brigade cycliste car le vélo, c'est léger, silencieux, économique, il passe partout et n'a besoin d'aucun ravitaillement, car cela fonctionne à l'huile de bras et de jambes !

OHE ! LES CANDIDATS OFFICIERS

« Are you equipped to be an Army Officer ? » Ce qui signifie littéralement « Etes-vous équipé (armé, outillé) pour être un officier de l'Armée ? » ou mieux « Présentez-vous les dispositions voulues pour devenir officier ? »

C'est le titre d'une page entière d'annonce payante ayant paru dans les principaux journaux britanniques.

Qu'il faille recourir à de la publicité de l'espèce indique à suffisance les difficultés de recrutement qui sont connues, en Grande-Bretagne, non seulement pour le cadre officiers et sous-officiers, mais aussi pour les soldats de carrière.

D'autre part, les intéressés savent que M. Nixon s'est avancé à la légère en annonçant la suppression de la conscription aux Etats-Unis. Bien que l'on ait fait des conditions mirobolantes aux militaires de carrière que l'on veut recruter en lieu et place de miliciens, on n'aurait encore trouvé, jusqu'à présent, qu'un cinquième des volontaires nécessaires.

PLASTICAGE

Les prêtres d'une paroisse de Toulouse ont — tenez-vous bien ! — refusé aux associations patriotiques la célébration d'un office commémoratif à l'occasion du 11 novembre. Résultat : l'église a été plastiquée quelques jours après.

On ne peut, certes, approuver des actes de violence, mais on se permettrait quand même d'écrire que les prêtres en question n'ont pas volé la leçon qui leur a été donnée. Voici ce qu'on écrit, avec un humour très particulier, le chroniqueur du « Figaro » André Frossard :

« On ne saurait trop féliciter les prêtres de cette paroisse, de Toulouse, qui ont eu la prudence de refuser, aux rescapés de la Première Guerre mondiale, la messe que ceux-ci leur demandaient, de crainte — ont-ils déclaré — que cette « manifestation patriotique » n'entraîne des contre-manifestations.

En effet, « Imaginez que des paroissiens pacifistes, ou partisans d'une autre guerre que celle-là, viennent à l'église faire un massacre de ces anciens combattants que leur grand âge met, pour la plupart, hors d'état de livrer bataille. Quelle responsabilité ! »

« Ce n'est même pas de prudence qu'il convient de parler, mais de charité chrétienne. »

EN MÉMOIRE DU

LIEUTENANT GÉNÉRAL VICTOR DESCAMPS

(1882-1953)

Nous avons relaté dans notre précédent numéro, les cérémonies qui se sont déroulées le 23 septembre à Beaumont pour commémorer le XX^e anniversaire de la mort du lieutenant général Descamps, commandant de la 1 D ChA et premier président national de notre Fraternelle.

On lira ci-après le texte du discours prononcé à cette occasion par le président national.

Quand, en septembre 1945, les Chasseurs Ardennais se sont retrouvés, à Libramont, autour de leurs chefs, autour de tous leurs chefs, dans le décor étonnant d'une basilique dont la construction avait été interrompue par la guerre, et dans le frémissement des frondaux de hautes têtes proches, quand, alors, ils décidèrent avec enthousiasme de constituer une Fraternelle unitaire réunissant les anciens de toutes les unités de bérets verts et de leurs unités auxiliaires, et à peine fut-il demandé à l'assemblée de désigner un président pour la grande association ainsi créée qu'un cri, un nom répété des centaines de fois jaillit spontanément de toutes les poitrines : DESCAMPS... DESCAMPS... DESCAMPS... !

C'était là la consécration de celui que tous les Chasseurs Ardennais reconnaissent pour leur chef, pour leur guide. Ils voulaient lui témoigner ainsi leur confiance, leur respect et leur admiration.

Le lieutenant général Victor Descamps sera presque certainement, pour l'histoire, le plus illustre enfant de Beaumont. Il était né en cette ville, en novembre 1882. Tout jeune, à dix-huit ans, s'engagea comme volontaire dans les forces armées et on le retrouve, dès 1904, comme jeune officier au 1^{er} Chasseurs à pied dont la garnison était alors Charleroi. Il ne quitta ce régiment qu'en 1913 pour suivre les cours de l'École de Guerre.

Il rejoint le 1^{er} Chasseurs à pied en 1914, au moment de la déclaration de la guerre. Il est, à ce moment-là, capitaine et commande une Compagnie. Il y restera jusqu'en 1916, moment où la pénurie d'officiers adjoints d'Etat-major conduit à le désigner pour diverses fonctions, à ce titre.

Sa magnifique conduite durant la première guerre mondiale lui valut trois citations et la Croix de Guerre 1914-1918 avec quatre palmes. Il fut sérieusement blessé à la tête, mais rejoignit son unité encore incomplètement guéri.

Au lendemain de la guerre, il est à la position fortifiée de Liège ; puis il termine ses études à l'École de Guerre, passe à l'Etat-major de la 9^e DI pour revenir, alors qu'il était major depuis trois ans, au 2^e Chasseurs à pied, en février 1923. Le régiment de Charleroi portait, en effet, désormais le numéro 2 parmi les Chasseurs à pied. Il y restera, après avoir été promu lieutenant-colonel, jusqu'en décembre 1929.

Le voilà ensuite chef d'Etat-major de la 4^e DI. Il est nommé colonel en 1934, et désigné en janvier 1935 comme chef de Corps au 13^e de Ligne, à Namur. Mais

quelques mois plus tard, c'est-à-dire le 3 avril 1935, il est invité à prendre, d'urgence, le commandement du premier groupeement mixte des Chasseurs Ardennais, à Arlon, qui devait devenir très peu de temps après le premier régiment de Chasseurs Ardennais.

Général-major en 1938, il fut, un court temps, commandant militaire de la province de Brabant pour retrouver, très vite, l'Etat-major de la Division des Chasseurs Ardennais. A la mobilisation, cette Division avait, au fond, la valeur d'un Corps d'armée puisqu'elle comprenait six gros régiments d'Infanterie, un régiment d'Artillerie et de nombreux autres services, sans compter les échelons arrière, etc... que l'on appelait le DRI. Le général Descamps, adjoint au commandant de Division, le lieutenant général Ley, commandait effectivement le groupement sud dans le Luxembourg.

En novembre 1939, on dédoublait les deux Divisions, et le général-major Descamps devint commandant de la 1^{re} Division qui comprenait les trois premiers régiments : il lui appartenait de conduire ceux-ci à la gloire, à partir du 10 mai 1940.

Ce n'est pas le lieu d'exposer en détail les opérations où les Chasseurs Ardennais se sont illustrés, depuis la frontière, de position en position, ne reculant jamais que sur ordre, et toujours en raison d'événements qui s'étaient passés au nord ou au sud du front qui leur avait été assigné.

Ce fut d'abord l'Ardenne où, sur 85 km de front, ils furent attaqués, à l'aube du 10 mai, par onze Divisions dont sept de Panzers conduites, entre autres, par des généraux qui avaient nom Guderian et Rommel.

Après l'Ourthe, la Meuse, la ligne KW, la 1^{re} D/ChA se vit confier une mission particulièrement délicate sur la Dendre où, pendant deux jours, sur un front de 14 km, grâce à des combats retardateurs jusqu'à l'Escaut, elle assura le sauvetage de trois Divisions que le repli avait étreintes. Et ce, en dépit du décrochage inopiné de la 5^e DI britannique qui devait l'assister au sud, ce qui compliqua encore la situation.

Les experts considèrent que c'est là la plus belle manœuvre de la campagne de 1940, où les Chasseurs Ardennais réussirent à rompre successivement le contact, sous le feu, et à se retirer chaque fois, en bon ordre, sur une nouvelle ligne.

Enfin, ce fut Vinkt et la Lys, là où, selon les grands chefs allemands eux-mêmes, ils durent livrer la plus rude combat de la campagne de l'Ouest.

Pour conduire des soldats, même tenaces et ardents comme le sont les Ardennais, même bien instruits et astreints à une rude discipline, il fallait un chef incomparable doté de qualités exceptionnelles, et on s'est plu à les reconnaître au général Descamps, à vanter son calme et son sang-froid surprenants, son habileté manœuvrière, son esprit profondément humain, sa psychologie d'un homme compréhensif, aimé, vénéré même, par ses hommes. Il fut, pour eux, un chef quasi légendaire qui sut, cependant, conduire des manœuvres audacieuses et réfléchies telles celles contre les parachutistes et les troupes aéroportées débarquées, dans la nuit du 9 au 10 mai, à quelques kilomètres de son QG.

Il sut aussi galvaniser les énergies. C'est ainsi que le 25 mai, à Vinkt, quand le 3^e bataillon du 1^{er} Chasseurs Ardennais qui avait subi, toute la journée, seul, un choc extraordinaire et était bien près de céder sous la poussée ennemie, ayant dû quelque peu reculer, on fit savoir aux bérets verts : « Cette nuit, le général Descamps contre-attaquera lui-même, à la tête du 3^e Chasseurs Ardennais ». Aussitôt, le moral revint au plus haut degré.

Le général Descamps, qui plus est — ce n'est plus rare qu'on ne le croit pour un général — était populaire parmi les Chasseurs Ardennais. On l'appelait familièrement « Papa Victor », mais tous le dénommaient avec fierté « Notre général », manifestant là une volonté de possession.

Le colonel BEM Hre Borghiet, qui est ici présent et qui est le plus ancien officier survivant de l'Etat-major de la 1^{re} Division, a tracé du général Descamps, dans l'historique qu'il a établi de la campagne de 1940, un portrait que je veux vous lire :

« Le Commandant de la 1 D/ChA., le général Descamps, fut sur la brèche depuis le 10 mai, jour et nuit ; on le vit partout, son activité fut incessante. Il passa la plupart des nuits dans un fauteuil ou sur une chaise, à côté du téléphone. Il fut un chef exigeant, mais qu'on aimait servir car ses ordres clairs, nets, précis étaient basés sur les renseignements qu'il obtenait par les officiers de son Etat-major envoyés, jour et nuit, soit au PC des unités, soit en première ligne. »

Le général Descamps se vit octroyer la plus haute distinction honorifique que reçut un officier général pour la campagne de 1940, à savoir : la Grand Croix de l'Ordre de Léopold II avec palme, et la Croix de Guerre avec palme. Le texte de sa citation est, lui aussi, exceptionnel :

« Chef d'élite d'une unité d'élite. Symbole du courage, le dévouement, la ténacité indomptable des Chasseurs Ardennais. Au cours des combats dans les Ardennes, sur la Dendre, sur l'Escaut et sur le canal de dérivation, a été un magnifique entraîneur d'hommes, en même temps qu'un chef remarquable. Sa manœuvre retardatrice de la Dendre du 19 au 20 mai restera un modèle du genre. La défense acharnée de Vinkt contre l'incassante poussée allemande s'inscrit parmi les plus belles pages de la guerre. Le nom du lieutenant général Descamps est in-

« séparable de celui de nos vaillants « Chasseurs Ardennais. »

En Allemagne, où il fut prisonnier de guerre pendant cinq ans, il resta le vrai chef des Chasseurs Ardennais qui formèrent, autour de lui, un bloc inébranlable.

Quand il mourut inopinément, le 1^{er} octobre 1953 dans sa résidence de campagne à Sartiau-Thirimont, ses obsèques, qui eurent lieu le 5 octobre, rassemblèrent une foule innombrable. Le cortège funéraire fit notamment arrêt devant le monument aux morts de Beaumont, et dans son tombeau devant lequel nous nous recueillions en ce moment, fut placée une urne contenant de la terre recueillie sur les champs de bataille des Ardennes et au pied du monument national des Chasseurs Ardennais, à Martelange.

Depuis vingt ans bientôt, le général Descamps repose dans la terre qui l'a vu naître. Nous avons voulu commémorer cet anniversaire, et souligner combien sa mémoire est, pour nous, indestructible. Il avait eu le souci de forger, de maintenir dans la Fraternelle l'esprit Chasseurs Ardennais fait de devoir, de discipline, d'union, de solidarité, de service pour le pays : il nous disait qu'il nous fallait « conserver intactes les traditions, transmettre l'esprit aux jeunes soldats ».

Je crois que nous pouvons lui dire, en ce jour, que nous avons été, que nous restons fidèles à son message. Vous n'avez cessé, mon général, d'être présent parmi nous. « Le tombeau des héros est le cœur des vivants ». Votre Fraternelle est prospère, l'esprit Chasseurs Ardennais vivace, fort, et quand il le faut, nous sommes toujours capables de résister et de mordre avec ardeur. Votre Fraternelle continue dans la ligne que vous lui avez tracée.

Dans quelques instants, avant que tous se recueillent pieusement dans votre souvenir, et tandis que je déposerai des fleurs sur votre tombe, le général Champion, notre président d'honneur, qui fut un des officiers de votre Etat-major, ira fleurir, à quelques pas d'ici, la tombe d'un autre enfant de Beaumont tombé, sous vos ordres, à Vinkt, à 20 ans. Elie Deroche, ce jeune héros, était aussi le plus jeune soldat de son régiment, le 1^{er} Chasseurs Ardennais, qui soit tombé au champ d'honneur. Ce geste simultané a, pour nous — et nous le voulons — une haute signification. Nous confondons dans le même hommage le général et le soldat, le soldat et le général, et c'est un général qui va aller s'incliner sur la tombe du soldat.

Après s'être recueilli sur la tombe du premier chef de Corps de son régiment, le colonel Magon ira fleurir, en ma compagnie, le lieu où reposa le plus jeune soldat de son régiment tombé au champ d'honneur en 1940.

Dans le même temps aussi, trois autres gerbes de fleurs, toutes les mêmes gerbes, pour les soldats et pour le général, seront déposées sur les tombes de trois Chasseurs Ardennais reposant dans ce cimetière : Joseph Louis, mort en 1951, Hilaire Bayle, décédé en 1969, et Emile Vacher, mort en 1973. C'est ainsi que vous auriez voulu, que vous auriez commandé qu'on fit, mon général.



ESCALADE

On a reconnu à une partie des prisonniers politiques une « pathologie concentrationnaire » en leur accordant une invalidité forfaitaire éventuellement supplémentaire de 10 %, qui vient d'être portée à 20 %.

On se prépare, sans doute, à accorder une invalidité pathologique de 10 % aux prisonniers de guerre de longue durée. Voici maintenant que les anciens des Forces belges de Grande-Bretagne demandent à bénéficier de reconnaissance de la pathologie du combattant, c'est-à-dire du « stress » consécutif au combat prolongé pendant des mois, voire des années, que ce soit sur terre, sur mer ou dans les airs.

Pourquoi s'arrêter en chemin ? Finalement tout le monde aura sa pathologie. Certes, on peut trouver tout naturel de reconnaître à certains combattants des avantages identiques à ceux accordés aux prisonniers ; c'est particulièrement vrai pour nos aviateurs, nos marins, nos parachutistes et nos commandos. Mais tout de même pas à tous ceux qui étaient inscrits de gré ou de force, dans les unités belges de Grande-Bretagne, dont la grande majorité n'a jamais participé à un combat. A ce titre-là, c'est évident qu'on devrait aussi reconnaître une réparation pathologique aux combattants de 1940 également beaucoup sont des non-combattants réels, aux résistants, aux agents de renseignements, etc... Tout le monde au forfait !

SUPPRIMER CE QUI GÈNE

Donc, si l'on n'aime plus l'Armée, il faut la supprimer. C'est l'occasion pour André Frossard, le chroniqueur du « Figaro », d'écrire un petit billet d'humour féroce :

« Donc, (...) je supprime les militaires qui - je remplace par des tranquillisants. Après quoi - constatant que les Français n'aiment pas nos - plus la police qui leur flanque des cotons - ventions, je la supprime. Ils ont peur de - gendarmes et la peur est mauvaise conseillère - je supprime le gendarmier. Je supprime aussi - les sapeurs-pompiers, qui arrivent trop rarement avant qu'on les appelle. - D'une manière générale, je supprime tout ce - qui déplit à mes compatriotes. Les impôts - les embouteillages, la peinture abstraite, les - femmes de lettres, les fonctionnaires, l'auto - mobiliste qui les précède, celui qui les suit - les polytechniciens, les énarques, les pharmaciens, les touristes, etc. - Et comme ils sont antiguvernementaux de - principe, quel que soit le gouvernement, je m' - supprime » (...)

Chacun pour soi. Cela nous fait penser Sully Prudhomme : « Le laboureur m'a dit et songe ».

SERVICE CIVIQUE POUR LES MILITAIRES

On a souligné récemment, non sans raison, l'initiative prise en France, selon laquelle l'armée a prêté son concours à la gendarmerie et à la police, en vue de faciliter la circulation au retour des vacances : cela a été qualifié d'« opération civique ».

Le chroniqueur militaire du « Figaro » tient cependant à souligner que les interventions militaires dans le domaine civil doivent demeurer ponctuelles, le rôle des Forces armées étant ailleurs et consistant, avant tout, à assurer un certain niveau de sécurité. Il ne faudrait pas dit-il, que les obligations militaires soient transformées en un service civil où l'appel serait chargé de tâches n'ayant rien à voir avec la défense.



3. CHASSEURS ARDENNAIS

Remise des Hures

Présentation au drapeau à La Calamine 9 novembre

On se devient pas Chasseur Ardennais par une décision de l'administration militaire. Cet honneur se mérite, les recrues de septembre 73 le savent depuis cette semaine de novembre qui se termina à La Calamine le 9 novembre.

Deux jours durant, ils sont passés d'un stand à l'autre pour faire la preuve de leur savoir-faire militaire, en armement, en tactique, en tir et en lecture des cartes.

La longue course d'orientation par monts et par vaux, dans la nuit noire du 8 au 9 novembre, a donné l'occasion de montrer que le caractère des jeunes chasseurs 1973 ne le cède en rien à celui des anciens.

Et le 9 novembre, sur cette place de La Calamine, dans ces cantons de l'Est d'où la moitié des Chasseurs Ardennais 1973 sont originaires, c'est la consécration par la présentation au drapeau et la remise des hures et fourragères par des officiers ayant commandé au feu des unités de Chasseurs Ardennais.

Adieux du Général HOYOS



La restructuration du commandement des Forces de Défense de l'Intérieur soustrait le 3e Chasseurs Ardennais à l'autorité du général Hoyos. Le général nous avait à ce point encouragés en dirigeant et en encourageant l'action du bataillon, en présidant toutes nos cérémonies, en montrant par l'exemple l'intérêt qu'il portait à la Marche du Souvenir, qu'il s'était imposé comme le chef naturel du 3e Chasseurs Ardennais.

Au moment où le Régiment passe sous le commandement direct du commandant des FDI, le général Hoyos a tenu à prendre congé des cadres du régiment et a organisé à Vielsalm les adieux qu'il a faits aux commandants de Province, aux écoles et aux bataillons placés sous son commandement.

EVENEMENTS PRINCIPAUX

- 3 sep. : Arrivée des recrues.
- 27 au 30 oct. : Séjour de l'Ecole Royale des Cadets au 3 ChA.
- 26 au 30 oct. : Séjour à Bourg-Saint-Maurice d'une délégation du 3 ChA conduite par le major Engels chez nos amis du 7 BCA.
- 3 nov. : Messe de St Hubert à Vielsalm avec la participation du Rallye de Vielsalm.
- 5 nov. : Fête de la St Hubert à la caserne, compétition inter-compagnies, repas de St Hubert.
- 9 nov. : Remise des Hures à La Calamine.
- 11 nov. : Fête de l'Armistice. Participation d'une délégation du 3 ChA à la messe et aux cérémonies à Vielsalm.
- 15 nov. : Te Deum en l'église de Vielsalm. Repas de Corns à l'occasion de la fête de la Dynastie. Un télégramme a été envoyé à Sa Majesté le Roi.
- 7 déc. : Exercice «Black and White» avec le cercle des OR de Mons.

FETE DE SAINT-HUBERT

Saint Hubert est le patron des chasseurs. Le 3^e Chasseurs Ardennais se devait donc de l'honorer comme il convient.

Cette célébration a consisté cette année en une messe organisée par la société de chasse à courre Rallye Vielsalm et le 3 ChA, des compétitions sportives et un repas des chasseurs. Pour cette messe le 3 novembre, le kaki des uniformes militaires paraissait bien sérieux à côté des tenues fort colorées des messieurs et des dames de l'équipe, conduits par leur maître d'équipage le baron G.E. Janssen, de la mette aux ordres du jeune Maudron qui fit à l'officiant un accompagnement insolite, d'un Bavarois porteur d'un aigle dressé pour la chasse.

Clotilde se tailla sa petite part de succès au moment de la bénédiction qui fit suite à la messe.

La chasse à courre elle-même laissa sa chance au chevreuil, et il la prit malgré les leçons de tactique que les officiers présents paraissaient tout prêts à donner. Le 5 novembre, les compagnies se sont à peine disputé le Challenge St-Hubert, la compagnie Etat-Major du commandant Lerquet avec ses gros oras pour la traction à la corde, les techniciens du transport des blessés mais aussi ses gazelles pour le relais 20 fois 400 m et ses sauteurs d'obstacles, devait finalement l'emporter. Bravo adjudant Muller, Frazelles, Baad, Duvivier mais attention vous avez donné aux compagnies de Fusiliers de terribles envies de revanche.

Une brève et sobre prise d'armes a marqué la commémoration, le 5 novembre, de la bataille de l'Yser. Dans son allocution, le Lt Col. BEM Detrembleur a rappelé ce que furent pour ces jeunes qui, eux aussi, avaient 20 ans, la violence et la cruauté des charges à la baïonnette, la vie misérable dans la boue de ces tranchées périodiquement labourées par les tirs d'artillerie et de mortier. Ensuite, le Slt Pils et l'Adj. COR Lenz firent la lecture des circonstances de la mort du sergent-fourrier Ratz.

La famille de ce brave, et notamment M. et Mme Helman, se joignit au chef de Corps pour fleurir son monument.

Commémoration de la Bataille de l'Yser

Une brève et sobre prise d'armes a marqué la commémoration, le 5 novembre, de la bataille de l'Yser. Dans son allocution, le Lt Col. BEM Detrembleur a rappelé ce que furent pour ces jeunes qui, eux aussi, avaient 20 ans, la violence et la cruauté des charges à la baïonnette, la vie misérable dans la boue de ces tranchées périodiquement labourées par les tirs d'artillerie et de mortier. Ensuite, le Slt Pils et l'Adj. COR Lenz firent la lecture des circonstances de la mort du sergent-fourrier Ratz.

La famille de ce brave, et notamment M. et Mme Helman, se joignit au chef de Corps pour fleurir son monument.



La stèle sergent-fourrier Ratz.

Une délégation du 3Ch A à Bourg Saint-Maurice

Pour les régiments de Chasseurs de l'Armée française, Sidi Ibrahim rappelle un des plus hauts faits d'armes de toute leur histoire. C'est pourquoi la date commémorative de cet exploit, est retenue pour la célébration des fastes régimentaires par les unités en uniforme bleu.

Répondant à l'invitation du bataillon affilié, le 7^e Chasseurs Alps, une délégation du 3 Ch A prit, le 26 octobre, la direction de Bourg Saint-Maurice. La fête de la Sidi Ibrahim coïncidait cette année avec l'assemblée générale de l'Amicale des Chasseurs Alps.

Le voyage fut de tout repos dans un C 130 voyage neuf. Pour la plupart des miliciens, ce vol constituait un baptême de l'air.

La cérémonie militaire du 27 fit revivre le sacrifice de ceux de «Sidi Ibrahim». La prise d'armes était rehaussée de la présence de la Princesse Murat, marraine du Bataillon. Le Président de la Fraternelle belge des «Diables Noirs» était au nombre des invités.

Le Président de l'Amicale des Chasseurs Alps nous confia, quant à lui qu'il était un fidèle lecteur du «Chasseur Ardennais».

A Bourg Saint-Maurice et dans les environs, on vit pendant deux jours des Chasseurs Ardennais équipés en montagnards.

Le 30 octobre, au déjeuner d'adieu, on promet ferme de revenir à Bourg Saint-Maurice en période de sports d'hiver. Mais la nouvelle la plus agréable nous était réservée pour ce moment. En effet, le Chef de Bataillon Monicat annonça officiellement la participation d'une délégation du 7 BCA à la Marche du Souvenir 1974.

SAINT-NICOLAS

Saint-Nicolas nous est venu cette année le 1^{er} décembre, pressé nous confia-t-il plus tard, par ses confrères Saint-Hubert et Saint-Gengoux. On ne sait trop le rôle que joua dans le choix de cette date le bienheureux Saint-Eloi que nos mécanoïens et armuriers fêtaient justement la veille...

Bref, ce samedi après-midi, près de cent enfants attendaient le Grand Saint avec «us ou moins de patience. Le film «As-tu le Gaulois» enflamma les enthousiasmes des parents autant que des enfants. Puis une réunion des plus sympathiques réunit tout le monde au mess Sous-Officiers autour d'un cacao-brioche. Plus d'une maman demanda au caporal cuisinier Dupuis la recette de son cacao ! Mais nous ne la dévoilerons pas ici.

Le 1^{er} Sgt MASSOZ animait un orchestre qui mit plus d'une fois en péril les micros et amplis du 1^{er} Sgt Maj. Reinertz. Imperturbable le 1^{er} Sgt Maj. Tique super-visait le tout.

Salué par une ovation, Saint-Nicolas fit son entrée dans la salle. Le moment solennel était arrivé... Avec un joli cadeau, les petits emportèrent un morceau de rêve. Ce sentiment du merveilleux à l'échelle d'une centaine de bambins toucha les parents. Et l'on se quitta à la nuit tombante plus conscients de faire partie de la même famille.

LE SPORT

Championnat militaire de football

L'équipe du Bataillon a glané en 3^e de finale, l'équipe de l'Institut Militaire d'Education Physique d'Enpen à Enpen, en 1⁶e de finale le Centre de Perfectionnement de la Force Aérienne 4 Brustem avant de connaître la défaite à

Vielsalm après prolongations face au 3^e Wing de Chasse de Bierset.

Nos couleurs ont été défendues par : S-Lt Lefevre, 1^{er} Sgt Etienne, 1^{er} Sgt Schmitz, S.M. Kuckart, Halmes, Beutz, Dasse, Laby, Boulanger, Renard, Duvivier, Robert, Frasselé, Lesenfant, Baade, Wiesen, Mathot, Meunier.

Cross de masse

L'équipe du bataillon a passé avec succès le cap des quart et demi-finale et accède à la finale à Schaffen où elle a remporté une belle 8^e place. Le Sergent Martin peut être fier de ses crossmen :

1^{er} Sgt Schmitz, Etienne, Crenerinne; Sgt Martin, Boland, Pierlot, Held, Gangolf, Reynartz; S.M. Boulanger, Massart, Wallemes, De Beck, Laby, Lamoline, Pestiaux, Orban, Roic, Collins, Delrez, Rousse, D'Hoker, Deutz, Heinen, Johans, Kuckart, Jost, Maraitte, Weisen, Wertz.

Plus de risque de voir des poitrines étirées au 3^e Chasseurs Ardennais ! Le cadre, et en particulier celui des services, fait une heure d'éducation physique chaque jour et une salle de musculation (power training pour les initiés) est en voie d'achèvement.

Parrainage par le 3e Chasseurs Ardennais des Officiers de réserve de Mons

Ils étaient quatre-vingts à rallier Vielsalm un vendredi soir, ces officiers de réserve, qui répondant à l'invitation du Cercle des officiers de réserve de Mons et du 3 Ch A venaient affronter l'hiver ardennais pour un week-end de perfectionnement. Trois heures plus tôt, ces ingénieurs commerciaux, directeurs de banque, professeurs, chefs d'entreprises étaient confortablement enroulés dans leur fauteuil de direction. Dès leur arrivée à Vielsalm le dépassement est complet, ils exécutent des missions de reconnaissance sur les arrières de l'ennemi, vivant sur le pays et cela en évitant un nombre respectable de km. Des vivres sont enlevés, les antennes «bricolées» pour en augmenter la portée, on enfie les tentes de combat et... la guerre commence. Toute la nuit, partis de la frontière belgo-allemande, traqués par les jeunes éclaireurs du 3^e Chasseurs Ardennais, ils reconnaissent la classe des ponts, examinent la praticabilité des terrains aux unités blindées, se font capturer parfois mais n'en perdent pas pour autant allant et bonne humeur.

Cette aventure se termine le samedi à midi, les équipes bordent à ce moment le Salm, de Gouvy à Trois-Ponts. Un dernier assaut pour échapper à des retombées nucléaires et... c'est la fin d'un exercice comme les officiers de réserve en demandent.

A 17 heures, profitant d'une accalmie entre deux averses de neige, le lieutenant-colonel de réserve Biloq, accompagné du LtCol BEM Detrembleur et du commandant de réserve Cornez, fleurissaient le monument aux 3 et 6 Chasseurs Ardennais, à la huer vacillante des feux de Bengale.

Ensuite, les participants se réunissent au mess des officiers où le 3^e Chasseurs Ardennais s'engageait à parrainer le cercle de Mons, en présence de M. Servais, représentant la ville de Mons et de M le député-bourgmestre Remacle représentant de la ville marraine du 3^e Chasseurs Ardennais.

Un échange de chartes et de cadeaux terminait un week-end animé où les officiers de réserve avaient une fois de plus et de façon exemplaire montré leur volonté de se tenir au fait de l'évolution des exigences du métier militaire.

LA VIE AU 3 CH. A.

Ecole de Guerre

Le Comd BEM Jacques Cauffmann nous est revenu de l'EG à la date du 1^{er} août 73 après avoir conquis brillamment ses «Foudres».

Nominations

Les sous-lieutenants commissionnés M Fontenelle et P. Verte, sont nommés sous-lieutenants de réserve à la date du 1^{er} juin 73.

Les Sgt Etienne Crenerinne, Michel Schmitz et Palm ont été nommés 1^{er} sergent à la date du 26 sep. 73.

Les Sdt VC E. Arens et R. Heymar ont été nommés caporal.

Les Sdt A. Marganne et G. Ridiaux ont été nommés caporal de réserve.

Commissionnement

Les Adjt COR Pils et Lefebvre ont été commissionnés sous-lieutenants à la date du 1^{er} octobre 73.

Les Sdt A. Delcominette, J. Frasselé et P. Halinaut ont été commissionnés caporal de réserve.

Mutations

L'Adjt A. Leruite est passé au 12 LI le 5 novembre.

Le Cpl VC Heyman est passé à l'Ecole d'Infanterie le 24 septembre.

Mariages

Le Sgt N. Held de la 3e Cie le 19 octobre 1973 avec Mlle Irma Schmitz.

Le Sdt Mil. Robert le 30 novembre 1973 avec Mlle Nicole Borgnet.

Toutes nos félicitations aux jeunes époux.

Mise à la pension

Le caporal J. Jacquemin de l'équipe FECCQ a été mis à la pension le 1^{er} octobre 1973 après 35 ans de service à Vielsalm.

Brevets

Ont obtenu le brevet tireur expert au Fal : Cdt Cauffmann, Cpn Wiame, Adjt Dierrine, Adjt Pécant, Adjt Muller, 1^{er} Sgt Maj. Tique, 1^{er} Sgt Maj. Reinertz, 1^{er} Sgt Maj. Collienne, les Sgt Boland et Drougout.

Ont reçu le brevet de bon chauffeur : Les S.M. P. Lecane, J. Tribolet, J. Walrand, A. Duvivier, B. Fessier, B. Robert, P. Leonard, P. Simon, P. Gindt.

Ont reçu le brevet militaire :

Les Sdt Mil J. Walrand, G. Delhez, Cluquet, Declercq, Detaille, Doquier, Crutzen, Barbier, Bastin, Denayère, Stockbroeck, Schomers, Klones, Duvivier.

Ont reçu l'insigne de bon chauffeur : Les Sdt Mil B. Eesson, B. Robert, A. Duvivier, J. Alexandre, J. Leonard, R. Baade, C. Balon, R. Parentier, W. Genot, J.-M. Lesenants, A. Delcominette, P. Klein, A. Marganne, J. Krings.

Arrivées

Les Adjt COR Fontaine et Vliegen le 3 déc. de l'Ecole d'Infant.

Le 29 oct. six jeunes sous-officiers miliciens venant de l'Ecole d'Infanterie.

Stage au 3 ChA

Du 27 au 30 oct., le Régiment a reçu les jeunes Cadets de la division française de l'Ecole Royale des Cadets, qui y ont suivi un entraînement «rochers» et «marche d'orientation».

Sports

Le S.M. D'Hoker de la 3e Cie a terminé second du championnat militaire de décaathlon 73 avec le résultat de 5930 points.

Le 25 nov, l'équipe de Cross du 3 ChA a participé à un cross à Malmédy.

Le 5 déc, l'équipe de Cross du 3 ChA a terminé huitième à la finale du Cross de masse à Schaffen.

Sous l'œil intéressé de Clotilde, M. Schyns parle...

M. Schyns, député-bourgmestre de La Calamine, tint à souligner les aspects positifs du service militaire.

ATTENTION. — A partir du 3 janvier 1974, les numéros d'appels téléphoniques du quartier Ratz sont modifiés. Nouveaux numéros: (081) 167.83 - 167.84.



1^{er} CHASSEURS ARDENNAIS

«PORTES OUVERTES» dans le cadre des relations belgo-allemandes à la 7^e Bde Inf

Du 5 au 14 octobre s'est déroulée la semaine belgo-allemande où l'on a pu admirer une exposition d'œuvres d'art de la province de Luxembourg, de Genk, Liège et Zelzate ainsi que des œuvres en céramique et en porcelaine.

À l'hôtel de ville de Troisdorf une exposition «Saisons en Belgique».

Dans plusieurs vitrines de Troisdorf une présentation des régiments de la garnison de Spich et de leur ville marraine.

Le 1 Ch A présentait trois mannequins matérialisant le 10^e de Ligne (tenue prêtée gracieusement par l'École d'Infanterie), un Ch A en tenue de 1940 avec son vélo et la mascotte (TS, ancienne mascotte empaillée qui se trouve à l'entrée du mess des officiers).

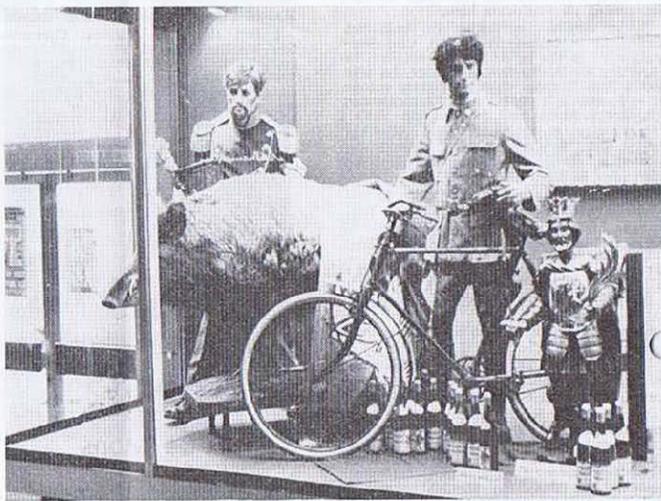
La ville marraine (Arlon) était représentée par la statue de Saint-Donat et une peinture de l'église (prêtée gracieusement par l'abbé Weber curé de la paroisse de Saint-Donat); la Confrérie du Maitrank un mannequin en tenue entouré de nombreuses bouteilles de Maitrank et un insigne immense peint par Poi Desloges d'Arlon.

La vitrine était «trop petite» et le 1 Ch A n'a pu exposer tout son matériel (notamment deux peintures 3 m x 2 m, paysage d'Ardenne et le monument de Martelange peints par Poi Desloges).

La fontaine du Maitrank avait fait le voyage Arlon-Spich pour être installée au terrain de sports où de nombreuses tentes-buvettes et snack avaient été montées pour la circonstance.

M. Simon, bourgmestre d'Arlon, et une délégation de la Confrérie du Maitrank (en grande tenue) ont bien voulu rehausser de leur présence cet «opendoor» borigade pendant le week-end du 13 au 14 octobre.

La Ville marraine était donc représentée physiquement et matériellement.



Tenue de 1831 (10^e de Ligne) et de 1940 (1 Ch A) voisinent avec la statue de Saint-Donat, patron d'Arlon, TS, la première moscotte du 1 Ch A reconstituée et ... des flacons de maitrank.

Saint-Hubert 1973...



Dans le cadre de la célébration de la fête de Saint-Hubert, patron de l'Ardenne et des chasseurs, le lieutenant-colonel BEM Magon remet, à gauche, le Trophée du recrutement de la Fraternelle au 1^{er} sergent-major Teilbot pour la compagnie EMS et le Trophée du meilleur challenger au soldat milicien Connerotte (1^{re} Cie).

— QUATORZIÈME VICTOIRE DU 1 CH. A. AU CHALFUSAS —

La 1^{re} Cie du 1 Ch A a disputé le challenge Fusilier d'assaut 1/73/74 les 2 et 3 octobre 1973 à LAGLAND contre le 5^e de Ligne et le Bataillon Libération.

Victoire nette, sans bavures de nos bérés verts.

Après la proclamation des résultats le peloton vainqueur a été reçu à l'hôtel de ville d'Arlon par M. Simon, bourgmestre, accompagné de MM. Bosseler, échevin, Emile Lambert, président du comité des fêtes et Collard, secrétaire communal.

Unités	Sections	FAL	Marche	Orientation	Tactique	Total réussites
1 Ch A	1	E	R	R	R	3 R
	2	E	R	R	R	3 R
	3	E	R	R	R	3 R
5 Li	1	E	R	R	E	2 R
	2	E	R	R	R	3 R
	3	E	E	R	E	1 R
Bvr	1	E	E	R	E	1 R
	2	E	E	E	E	—
	3	E	E	E	E	—

Et cette fois il y aura un trophée du meilleur challenger car les miliciens de la 1^{re} Cie sont membres de la Fraternelle.

Les officiers de réserve et la réforme de l'Armée

L'Union nationale des Officiers de Réserve a publié l'ordre du jour suivant, en ce qui concerne le nouveau plan de réforme de l'Armée. On constatera que les observations qui y sont exprimées rejoignent très largement les positions exposées ici, à plusieurs reprises :

L'UNOR a pris connaissance du plan de restructuration de l'armée, présenté par le ministre de la Défense nationale et approuvé non seulement par le Conseil des ministres, mais par les partis de la majorité gouvernementale.

Le plan est articulé sur trois idées maîtresses, à savoir :

1. Maintien de nos engagements vis-à-vis de l'OTAN;
2. Principe admis d'une distinction entre les missions militaires confiées, d'une part, aux « professionnels » orientés dans leur majorité vers la force d'intervention, et d'autre part, aux miliciens formés par un minimum de personnel de carrière et encadrés, sur pied de guerre, par une majorité de cadres de réserve qui seraient chargés de missions d'appui général et de défense globale du territoire;
3. Réduction progressive du temps de service pour atteindre une durée de six mois dans cinq ans, pour autant que le recrutement de volontaires soit satisfaisant.

L'UNOR ne peut apporter son appui à ce plan qu'à la condition formelle :

1. Que la diminution du temps de service militaire soit liée intimement au succès du recrutement des volontaires et à leur reclassement;
2. Que les miliciens et le cadre de réserve affectés à la DMT subissent un entraînement intensif en rapport avec leurs missions;
3. Que la durée des obligations militaires et le nombre des rappels soient adaptés aux missions imparties à la DT.

Plafond crevé à «F M»

L'abonnement annuel à l'hebdomadaire militaire «FM» était de 40 F, ce qui était vraiment très bon marché.

Mais, il est monté en flèche : 150 F pour 1974, soit une augmentation de 275 p.c. C'est beaucoup plus que le bilette ! Un aviateur doit être passé par là !

RECOMMANDATIONS

Nous recommandons vivement aux membres qui nous écrivent de tenir compte des remarques suivantes :

- Affranchir suffisamment leurs pli. Cela signifie notamment respecter les prescriptions en matière de formals standard et en ce qui concerne le poids maximum de 29 g pour une lettre standard timbrée à 5 F.
- Quand ils le peuvent, de joindre un timbre pour la réponse. Cela ne vaut évidemment pas pour les dirigeants régionaux et locaux, ni pour ceux qui écrivent en faveur d'autres camarades.
- Ne pas abuser des plis recommandés qui obligent bien souvent d'aller faire file à la poste pour les retirer.

En cas de recours à cette formule, personnaliser le pli, c'est-à-dire indiquer le NOM du destinataire, et ne pas se limiter à «Président national», «Secrétaire national».

Nous demandons aussi à tous de se référer aux adresses des dirigeants de sections figurant en page 2 et de verser leurs cotisations au C.C.P. de leur section, tandis que ce qui concerne le bulletin doit être versé au C.C.P. particulier de celui-ci et non à celui de la trésorerie nationale.



DES « FRANÇAIS SINGULIERS »

Le président des « Groupes Rencontres » Jean Milet, qualifie ainsi les militaires de l'état d'esprit à été, ces derniers temps — et non pas seulement en France — « caractérisés par l'irritation et le sentiment de subir, de la part de la nation, une injustice si profonde qu'elle appellait une réaction ».

Les motifs récents d'énervement rejoignent un agacement plus ancien résultant de l'ignorance de l'« intelligentia » et des cadres de la nation en matière de défense ; en outre, à ces causes de mécontentement s'en greffe une autre, qui est plus profonde : beaucoup de militaires estiment que la nation se montre injuste envers eux. Or, le sentiment de subir une injustice est à notre époque surtout, générateur de rancœurs et d'explosions. Et l'auteur de l'article de conclure :

« Cette mauvaise humeur de l'armée, ainsi révélée, ne devrait pas laisser l'opinion publique indifférente puisqu'elle nous concerne tous. Le temps n'est-il pas venu, pour tous les habitants de ce pays, de se préoccuper de ces Français singuliers qui, comme tant d'autres, se croient victimes d'une injustice — mais qui, parce qu'ils détiennent les moyens de la force, n'ont ni les moyens, ni la force — de le faire réellement savoir ? »

OFFICIERS CHRETIENS

En France encore, et à la demande du vainqueur aux Armées, l'équipe nationale des groupes chrétiens d'officiers a publié un document de réflexion sur les problèmes de défense. Il y a, entre autres, précisé que l'objet de la défense, c'est le bien commun qui peut être défini comme un ensemble d'éléments appartenant à tous les membres du groupe, c'est-à-dire de la nation, et qui sont, à la fois, données et à transformer ; qui sont, à la fois, héritage et promesse.

À propos d'une récente note des évêques français et de la Fédération protestante, les officiers chrétiens observent que ce document ne souligne pas assez nettement le caractère progressif de la mise en œuvre des solutions proposées et, par suite, la nécessité de la prudence dans cette marche vers la paix et le désarmement général. Elle ne met pas suffisamment en lumière le fait que la thèse réaliste correspond bien à une analyse objective de la situation actuelle et qu'elle est fondée sur la réalité et la puissance d'une menace potentielle. Nos gouvernements, et tous ceux qui ont une responsabilité dans la défense du pays, manqueraient gravement à leur devoir d'Etat s'ils se laissaient gagner par des idées pacifistes dont le caractère séduisant ne doit pas masquer le manque d'adaptation à la situation présente.

M.C.P. : R.I.P.

Le Mouvement Chrétien pour la Paix a tenu un congrès mondial à Obourg, et comme il se doit, il y a... cimenté un ordre du jour — grotesque, bien entendu — marquant son opposition à la militarisation croissante de la société (sic) et sa faveur pour le service civil et l'objection de conscience.

Ces stratégies manifestent évidemment leur réticence vis-à-vis du nouveau plan de réforme de l'armée, et ils comptent tenir une conférence parallèle à la conférence ministérielle de l'OTAN (resic). Ensuite, bien entendu, on retrouve toutes les tartes à la crème, à savoir : les fournitures d'armes au Portugal, le Chili, et même « Brésil-Export ».

Sans importance !

Les droits moraux et matériels des Combattants

Les pouvoirs publics et les égards dus aux invalides de guerre

L'interdiction de circuler en automobile le dimanche a été l'occasion, notamment, de constater une fois de plus l'attention limitée que nos pouvoirs publics portent aux grands invalides de guerre. Alors que le plus grand nombre d'entre eux ne peuvent que très difficilement utiliser les transports en commun, c'est été une mesure à la fois antisociale et anticivique que de les clausurer obligatoirement chez eux les jours « sans ».

Certes, dira-t-on, ils figurent à la liste des exceptions. Mais en vérité, on les a rangés non pas parmi les exceptions de plein droit comme il eût été normal, mais parmi celles qui sont subordonnées à la délivrance d'une autorisation. Or, il était tout bonnement ridicule d'obliger lesdits grands invalides à faire des démarches à l'administration communale et au ministère des Affaires économiques, démarches qui ont parfois dû être renouvelées, alors qu'ils disposent de multiples documents attestant de leur situation.

Par exemple, un grand invalide amputé d'un membre inférieur possède une autorisation spéciale de stationnement, une attestation d'invalidité, un carnet d'identité d'invalide de guerre sur lequel figurent les mentions « station débout pénible » et « peut se faire accompagner d'un guide », une carte de priorité de PGMI (jaune), une carte d'amputé de guerre, une carte de plus grand mutilé de guerre combattant, etc.

Il faut d'ailleurs ajouter qu'on avait purement et simplement oublié les grands invalides et qu'on a intercalé dans le communiqué officiel, en dernière minute, un alinéa les rangeant parmi les demandeurs exerçant des activités reconnues indispensables à l'économie nationale, à la santé des personnes ou à la sécurité des personnes et des biens. C'est grotesque car il est évident qu'ils ne se rattachent à aucune desdites catégories.

Il convient encore de rapporter que les autorisations n'ont été délivrées qu'au compte-goutte, avec de gros retards, sans compter que l'on peut discuter la limitation à un rayon de 10 km.

Il y a d'autres questions d'actualité qui indiquent que l'on n'a guère d'égards envers les grands invalides. On leur a délivré, non sans peine, des autorisations spéciales de stationnement; mais au même moment fleurissent dans toutes les villes, même de moyenne importance, des parcmètres. Aucune autorité n'a encore tranché le point de savoir si l'autorisation de stationnement des invalides les dispense du paiement dans les parcmètres; ce serait cependant la logique même.

De plus en plus, des voyageurs utilisent la formule mixte voiture-chemin de fer; on a donc créé, auprès des gares ou à l'intérieur de celles-ci, des aires de stationnement. Or, jusqu'à présent, aucune réduction n'y est accordée aux grands

invalides, pas plus qu'on ne leur y réserve des places... Mais on le fait pour les parlementaires. Allez un peu essayer de trouver une place de stationnement, même payante, à la gare du Midi à 8 heures du matin!

Il y a encore tous ces immeubles modernes que l'on construit, et où on ne tient aucun compte des difficultés de déplacement des grands invalides.

Enfin, au cas où les restrictions actuelles devraient être aggravées, il serait temps que les autorités responsables se soucient de prévoir l'approvisionnement en essence et en moyens de chauffage pour les grands invalides... Le président de la FNI, Edouard Dejean, qui a alerté le Premier ministre à ce sujet, rappelait — peut-être avec un peu d'humour — que durant l'occupation, les grands invalides recevaient des fournitures spéciales de charbon.

DISPOSITIONS NOUVELLES

Les dispositions créant de nouveaux avantages en faveur de certaines catégories de victimes de la guerre, que nous avons exposées en page 46 de notre avant-dernier bulletin, ont été concrétisées par la loi du 11 juillet 1973 parue au « Moniteur Belge » du 5 septembre, loi modifiant et complétant la législation relative aux pensions et rentes de guerre.

En résumé, il s'agit surtout de dispositions relatives aux prisonniers politiques, certains d'entre eux voyant leur invalidité forfaitaire de 10 % portée à 20 %; il s'agit aussi d'un nouveau mode de calcul des invalidités au-delà de 100 % pour les PGMI 1940-1945, et d'une augmentation de l'indemnité de cécité. Tous ces avantages sont accordés automatiquement.

Par ailleurs, il est mis fin, pour certaines veuves mariées après le fait dommageable, à l'exigence que le mari ait eu moins de quarante ans au moment du mariage; dans ce cas, une demande doit être adressée à l'administration des Pensions.

MISE AU POINT concernant les statuts de reconnaissance nationale et les distinctions honorifiques y attachées.

Suite aux nombreuses lettres reçues, nous croyons utile de rappeler une nouvelle fois ce qui suit :

1. — STATUTS DE RECONNAISSANCE NATIONALE

Il y a FORCLUSION.

Sauf pour le statut des MILITAIRES ayant effectué du service entre le 10 mai 1940 et le 8 mai 1945, créé par l'Arrêté royal du 28 août 1964.

En effet, on peut toujours, jusqu'à nouvel ordre, demander la CARTE DES ETATS DE SERVICES DE GUERRE 1940-1945, et les détenteurs de cette carte bénéficient automatiquement dudit Statut, s'ils sont dans les conditions requises.

Il est donc inutile de transmettre des demandes pour l'obtention des statuts tels que : prisonnier de guerre 1940-1945, Résistant, Prisonnier politique, etc. etc.

2. — DISTINCTIONS HONORIFIQUES attribuées au bénéficiaires desdits statuts.

Une seule exception et ce JUSQU'EN 31 DECEMBRE 1973 pour les AGENTS S.R.A. et les auxiliaires S.R.A. qui peuvent encore solliciter la Médaille du MILITAIRE COMBATTANT 1940-1945, ils ont été reconnus officiellement en vertu de l'Arrêté-loi du 16 février 1964.

Pour toutes les autres catégories de médaillés aux bénéficiaires d'un statut de reconnaissance nationale, il y a FORCLUSION. Exemple : Médaille du prisonnier de guerre, de la Résistance, Commémorative 1940-1945, Médaille du Militaire combattant 1940-1945, sauf cas ci-dessus, Médaille du déporté, du réfractaire, etc. etc.

N.B. — Récemment des interpellations ont été faites à la CHAMBRE auprès des ministres intéressés pour lever ces forclusions; la réponse a toujours été négative jusqu'à présent; il en a été de même aux demandes des Associations Patriotiques.

Nous sommes à la disposition de nos camarades pour tout renseignement concernant leurs droits aux rentes ou aux pensions anticipées.

Donner tous les détails relatifs aux dates exactes et joindre, s.v.p., un timbre pour la réponse.

Colonel BEM Hre Jean BORGNIET.

RAPPEL DU 2 Ch. A. :

LA RELÈVE EST ASSURÉE

Cette année, le 2^e Bataillon de Chasseurs Ardennais a été rappelé une fois de plus à Bourg-Léopold, dans le cadre de la 12^e Brigade francophone de réserve.

Septembre 1973 bénéficia, comme en 1971, d'un temps merveilleux, élément, sinon indispensable à la réussite d'un rappel, néanmoins précieux et important pour le moral d'hommes qui ne sont plus habitués à affronter aussi ouvertement les intempéries et les rigueurs de notre climat.

Le cadre d'active dès le 26 août, celui de réserve le lendemain, étaient déjà sur place pour effectuer des reconnaissances sur le terrain et préparer les exercices ainsi que pour installer le bataillon avec toute l'organisation que cela implique. Cette semaine de préparation a non seulement été nécessaire pour le bon déroulement du rappel proprement dit, mais a, de plus, été le ciment d'une entente réelle entre tous, d'un esprit de Corps comme peu de bataillons peuvent se vanter d'en posséder.

Au jour J, tout était en place pour accueillir les hommes. La majorité d'entre eux étaient des anciens du 1 Ch A ou du 3 Ch A, les autres provenaient principalement du 12 Li. Mais il ne fallut pas longtemps à ces derniers pour s'intégrer complètement et faire preuve du dynamisme et du « punch » auxquels nous ont habitués tous leurs aînés.

Nous pouvons l'affirmer, ce rappel fut une réussite! Les « enthousiastes » n'ont pas été déçus dans leurs espérances. Les « tièdes » ont été rapidement mis dans l'ambiance et ceux qui avaient quitté leurs familles en maugréant, sont rentrés dans leurs foyers avec des tonnes de souvenirs, des amitiés renouées et, surtout, la conviction de ne pas avoir perdu leur temps.

Il faut bien dire que tout avait été mis en œuvre pour contenter les plus difficiles : très nombreuses séances de « r » à toutes les armes, lancement de grenades, sports et exercices tactiques variés se sont succédés à une allure vertigineuse. A toutes ces techniques, les hommes ne se sont pas seulement montrés volontaires, mais compétents et enthousiastes!

Les personnalités, et parmi les plus importantes le Lt gén. Roman, chef d'Etat-Major de la Force terrestre et le Lt gén. Teysen, commandant en chef des Forces belges en Allemagne et commandant du 1 (BE) Corps, ont pu apprécier à leur juste valeur ces civils qui s'étaient retirés pour quinze jours dans la vie militaire.

Comme il est de tradition, le rappel fut couronné par une journée « Portes Ouvertes » au cours de laquelle les Chasseurs Ardennais ont défilé avec allure et fierté devant leurs familles et les nombreuses personnalités présentes au milieu desquelles nous remarquons, principalement, le général-major Hoyos, commandant des organismes de mobilisation de la Force d'intervention et commandant de la 3^e Circonscription Militaire, le colonel Marquet, directeur général de l'Infanterie, le colonel Massart, commandant la 12^e Brigade, le colonel Derille, commandant l'Ecole d'Infanterie et ancien chef de Corps du 3 Ch A, le Lt col. BEM Detrembleur, chef de Corps du 3 Ch A, le Lt col. BEM Magon, chef de Corps du 1 Ch A, ainsi que certains anciens Chefs de Corps du 2 Ch A. A savoir le Lt col. e.r. Raveau, le col. e.r. Lalière, le Lt col. AEM e.r. Stevelinck et le col. Stenuit, actuellement commandant en second de la 12^e Brigade.

Les présences qui nous ont certainement le plus touchés furent celles du gén.-major e.r. Champion et de notre président national de la Fraternelle, M. Hubert, entouré d'une importante délégation d'une soixantaine d'Anciens de 1940-45, presque tous de la région de Bastogne.

Ce n'est pas sans émotion que nous avons vu nos aînés saluer fièrement et avec un petit pincement au cœur l'étendard pour la gloire duquel ils ont si vaillamment combattu. Ils peuvent être certains que leurs cadets sont aptes à prendre la relève et à rester dignes de leurs aînés.

(Texte du Lt Rés. MATHYS, Officier ISC du 2 Ch A.)

LE DRAPEAU ARDENNAIS

Notre drapeau ardennais, vert-rouge et à la hure, marche bien...

Les commandes se succèdent, notamment de la part des administrations communales. Nous espérons qu'un jour, toutes les communes de la grande Ardennes, qui comprend non seulement le Luxembourg, mais de larges portions des provinces de Liège et de Namur, arboreront cet emblème.

Le conseil d'administration a décidé de se limiter, pour l'instant, à la commande du grand format (1,50 x 2,50 m) en qualité extra.

Prix net : 1.000 F. (Nous ne prenons aucun bénéfice).

COMMANDES :

- dans les sections,
- au trésorier national-adjoint
- ou au président national (adresses en page 2).



PLUS SURS QUE LES CIVILS

A peu près au moment où survenait un tragique accident de Spich, la presse helvétique publiait un rapport d'une commission d'experts civils qui avait été chargée d'une enquête sur les véhicules militaires. La conclusion était — et elle est certainement valable aussi pour la Belgique — que la sécurité de voyage des véhicules de l'armée est nettement supérieure à la moyenne générale du pays.

En effet, à l'occasion de contrôles identiques les experts ont constaté seulement la sécurité de voyage de 1,5 % des véhicules militaires alors que le pourcentage va jusqu'à 9 % d'avantage pour les véhicules civils.

LA BONNE REPLIQUE...

Un étudiant allemand, désireux d'être réformé du service militaire, simulait de violents maux de tête. Bien que les médecins fussent parvenus à la fraude, il leur fut impossible de le démontrer, et le jeune homme fut renvoyé dans ses foyers où l'attendait toutefois une mauvaise nouvelle : il s'agissait d'une lettre de l'Office de la Circulation lui signalant qu'il avait donné l'affection pour laquelle on avait dû le réformer, la conduite d'une voiture automobile constituait, pour lui et pour les autres, un grave danger et que, dès lors, son permis de conduire lui était retiré.

Le voilà bien ennuyé car s'il sollicite une visite médicale pour se voir restituer son permis, il devra retourner à l'armée. Tel est permis.

BIEU DU PLAISIR

C'est ce que nous souhaitons au ministre de la Défense nationale avec les syndicats, quand il voudra mettre à exécution le reclassement des militaires volontaires à court terme. Bien entendu, les ultra-gauchistes de la RTB devaient se distinguer les premiers dans une motion grotesque où ils proclamaient que la démocratie serait en danger si des techniciens, au terme de leur engagement dans l'armée, devaient être placés à la RTB.

Aux yeux de ces petits Messieurs, ces anciens volontaires ne seraient pas des Belges comme les autres. Peut-être, l'émotion de nos syndicalistes provient-elle du fait qu'ils se rendent compte qu'après avoir servi quelques années sous l'uniforme, les jeunes gens en question seraient majeurs politiquement, et qu'ils ne se laisseraient plus prendre aux somnolentes antitoutistes qui pullulent au sein de l'institution qui a perdu le droit de s'appeler « nationale ».

C. Q. F. D.

La Fédération nationale des associations de parents d'élèves de l'enseignement officiel a publié les résultats d'une enquête qu'elle a entreprise parmi ses membres, et elle se réjouit de constater que 80 % des personnes consultées ont été contre la suppression des surcoûts et contre l'impôt de solidarité nationale, et que près de 80 % s'opposent au service unique par famille. C'était bien la peine de faire un référendum pour des questions dont on connaissait la réponse par avance!

Nous suggérons à ces subtils parents de poser à leurs relations des questions du genre ci-après : que préférez-vous, continuer d'aller à l'école, ou avoir des vacances perpétuelles? Mille francs d'argent de poche par mois, ou 50 F? Faire des devoirs et apprendre des leçons, ou aller au cinéma? Du chocolat ou de l'huile de foie de morue? Et l'on peut continuer ainsi fort longtemps.

ent de paraître : UN NOUVEAU LIVRE du GENERAL CHAMPION La chronique des 53.000 >

En décembre 1971, paraissait un premier livre de notre président d'honneur. Avant que le souvenir ne s'en perde, était essentiellement constitué d'un recueil combiné de mémoires, d'expériences personnelles et de méditations, et conta un gros succès, au point qu'il fallut procéder à plusieurs rééditions.

Le même éditeur, Pierre de Méyère, veut de réaliser, avec le même soin, un nouvel ouvrage du général Champion, qui a trait aux 53.700 Belges issus, pour la plupart, de la Résistance, et qui s'engagèrent comme volontaires de guerre entre septembre 1944 et mai 1945.

L'auteur intitule lui-même son travail « chronique ». Ce n'est pas une étude historique, encore que le corps de l'ouvrage soit complété de quelques 70 pages d'éléments historiques extrêmement précieux; ce n'est pas non plus une épopée car le sort réservé à ceux qui, dans un bel élan patriotique, ont voulu participer à la dernière phase de la guerre comporta bien des déceptions: ils virent souvent cantonnés dans des camps subalternes ou auxiliaires. Disons qu'il s'agit plutôt d'une odyssee, appellations d'autant plus indiquées que le livre achève, en sa partie principale, par une évocation du retour à l'Italie.

Nous reviendrons dans notre prochain numéro sur cette œuvre, mais nous voudrions encore souligner, dès maintenant, le beaucoup de volontaires de guerre devaient former l'ossature de notre armée aujourd'hui; que certains d'entre eux ont conquis des grades supérieurs de notre armée, et qu'on a vu à la tête de nos régiments.

A.H.

cent d'x pages, y inclus un certain nombre de croquis et, en plus, des planches illustrées — 260 F, à verser au CCP 1414 de Pierre de Méyère, éditeur, 91, rue de Brabant, 1030 Bruxelles.

Omer Habaru Les Triangles rouges racontent... > Récits concentrationnaires

Omer Habaru, que voici devenu octogénaire, ne désarme pas. L'ancien officier du 10e de ligne, journaliste, responsable des camps de concentration et directeur du « Journal des Combattants », après un terrible réquisitoire constitué par « Les triangles rouges », un des premiers livres ayant paru sur les camps de concentration, et le délicat monument d'hommage à ses parents, « Au pays des braves gens », vient de faire éditer une plaquette de 160 pages contenant vingt-deux récits des camps de concentration.

L'horreur y dispute à l'odieuse, le sadisme à la cruauté bestiale. Nous ne pouvons dire ce qui nous a sensibilisé le plus, qu'il s'agisse de ce prisonnier de saint-Gilles dont le fils servait la messe le Noël, ou de l'implacable scénario — que nous avons connu, avec l'auteur —

de la désignation, à la Citadelle de Huy, des otages appelés à être fusillés, ou encore de l'effroyable drame des 74 prisonnières de Vught entassées dans une cellule de 3,80 m x 2,30 m, ou de ces combats singuliers pour désigner celui qui devait mourir, ou encore des sinistres appels de Buchenwald ou du détenu contraint de se pendre lui-même avec ses bretelles qu'on l'oblige à réparer pour qu'elles soient plus solides; du lent et effroyable martyre, enfin, du pasteur allemand qui avait refusé de saluer le drapeau hitlérien.

La lecture s'achève sur l'indignation et le dégoût, mais il était bon de le rappeler ces scènes, afin qu'on n'oublie pas.

A.H.

Editions du Sorbier, Arlon — Prix : 200 F
au CCP 77 76 04 d'Omer Habaru, 52, avenue de Longwy, Arlon.

Colonel e.r. Vandewalle et Jacques Brassine

« Les rapports secrets de la sûreté congolaise »

Tome 2 :
novembre 1959 à juin 1969

Suite d'une contribution importante à l'histoire de la période cruciale de liquidation accélérée de notre patrimoine colonial. Le tome 1 donnait la synthèse des événements des dix premiers mois de 1959, se terminant par les émeutes de Stanleyville et l'arrestation de Lumumba. Le tome 2 décrit d'abord la campagne pour les élections générales de décembre 1959, soulignant la détérioration progressive de l'état moral des fonctionnaires, et ensuite de tout le personnel européen.

L'influence souvent démesurée — mais on était au pays des tam-tams — des rumeurs est bien décrite, de même qu'est dénoncée la malversation de l'orchestration extérieure, en métropole surtout. Et cependant, les conseils de prudence, les mises en garde de l'administrateur général de la Sûreté ne manquent pas.

C'est alors, vu de Léo, le « lâchez-tout » de la Table Ronde (notons en passant que Jacques Brassine était le secrétaire de cette conférence, et qu'il en connaît un bout) où ce fut l'escalade des surenchères entre partis et hommes politiques se donnant des allures d'idéalistes, et qui étaient en vérité de pauvres inconscients.

Au Conseil de la Couronne qui réunissait les membres du gouvernement et les ministres d'Etat, tous applaudirent à la folle entreprise. Des réserves, souvent sévères, furent formulées uniquement par nos deux seuls hommes d'Etat de format international: Paul van Zeeland et Paul-Henri Spaak.

Et la chronique, formée par les rapports de synthèse entrelardés d'excellents commentaires, se poursuit, de plus en plus pessimiste, conjointement avec la multiplication des incidents de tous ordres. Les Belges de la métropole, quant à eux, n'ont commencé à se soucier de la situation que quand on toucha à leur portefeuille, c'est-à-dire face à la dégringolade en bourse des valeurs coloniales réputées les plus sûres.

En février 1969, le colonel Vandewalle écrivait déjà: « Dans l'ensemble, la situation évolue normalement vers l'éviction, à temps plus ou moins rapproché, de l'influence belge au Congo ».

La lecture de ces documents, et de tous

les autres concernant cette période, est affligeante et nous plonge dans la sapeur. Des hommes, plus nombreux qu'on ne croit, voyaient clair: ils ont formulé des diagnostics précis dont on n'a pas voulu tenir compte. Les dirigeants de la politique et de l'administration ont vu TOUT venir pendant des mois, et ils n'ont pas réagi. Mieux: ils se sont lancés dans la plus funeste des précipitations, comme s'ils cherchaient à échapper, au plus tôt, à leurs responsabilités. Tel Criboulle se jetant à l'eau pour n'être pas moulu par la pluie. Et la leçon n'a pas servi, puisque aussi bien, on a recommencé avec cette réforme constitutionnelle qui est un monstre embarrassant tout le monde et nous conduisant à de nouveaux désastres.

Un journal français a écrit: « Décoloniser, c'est jouer à qui perd gagne ou à qui part reste. Pour réussir, il faut non seulement de l'habileté, de la générosité, il faut surtout de la fermeté ».

Le livre se termine par une chronologie des événements, du 1er novembre 1959 au 20 juillet 1960.

A. H.

Collection « Inédits », Editions Arts & Voyages - Lucien De Meyer, éditeur, 88, avenue de Tervueren, 1040 Bruxelles - 245 pages.

Les nouvelles structures de l'Armée allemande

Le ministre de la Défense de la République fédérale d'Allemagne, M. Leber, a présenté au Parlement de Bonn les nouvelles structures de la Bundeswehr qui ont été adoptées par le gouvernement.

La Bundeswehr restera une armée de soldats du contingent. Les responsables de la planification des nouvelles structures militaires ont rejeté la solution d'une armée de métier, parce que trop coûteuse. La durée du service militaire obligatoire restera, elle aussi, fixée à quinze mois.

En ce qui concerne l'armée de terre, les troupes de campagne et les troupes territoriales seront regroupées; c'est comme si, en Belgique, on regroupait les forces d'intervention, dépendant du commandant en chef en Allemagne, et les forces de défense de l'intérieur. Les autorités de commandement seront réduites, les brigades deviendront, dans l'ensemble, plus petites, mais plus faciles à commander, plus mobiles, mieux organisées et équipées pour la lutte anti-chars.

L'armée de terre comptera désormais trente-six brigades, au lieu de trente-trois. Quant à l'armée de l'air, elle verra disparaître les escadres de transport, tandis que dans la marine, on supprimera les flottilles de réserve et les unités amphibies.

La déclaration gouvernementale souligne que les effectifs numériques des forces armées allemandes seront maintenus à 495.000 hommes, mais qu'une nouvelle forme du plan d'affectation permettrait de réduire de 30.000 unités le nombre de soldats en permanence sous les armes; ces hommes seront maintenus en état de disponibilité, de telle sorte qu'on puisse les mobiliser effectivement dans la période de mise en alerte éventuelle.

Actuellement, les frais d'entretien absorbent en RFA, 73 % du budget de la défense, 23 % seulement étant consacrés aux investissements. Les nouvelles structures devraient donner une répartition de 70 - 30.